

REVEL Dialogue



N° 81 Octobre 2009

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles : Lundi 15 janv 2010

Sortie prévue le : Vend 05 fev. 2010

Revel Dialogue N° 81

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Secrétaire de rédaction : Lise ALLEOUD

Illustration photo : Luc Descotils

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

INFO SERVICES	2
LE MOT DU MAIRE 6 QUESTIONS AUTOUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	3
DOSSIER DEVELOPPEMENT DURABLE	4
LA VIE MUNICIPALE	11
CR DES CONSEILS MUNICIPAUX.....	16
NOS PETITES ENTREPRISES.....	18
SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE	21
LES COUPS DE POUCE	23
ECOLE	26
LA VIE DES ASSOCIATIONS	29
LA VIE REVELOISE	35
PETITES ANNONCES.....	43

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BCEUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
COLLADO Fernande, Le Sauzet
CORDIER Cécile, Les Jacquets
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Interco

Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil : 1er vendredi du mois.

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau. Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

La déchetterie de CROLLES est ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.
☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 12h00 à 20h00.
☑ OM : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG 04 76 08 03 03

Gros Objets

20 octobre

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

6 questions autour du développement durable

Dans son programme, l'équipe municipale élue avait inscrit « l'agenda 21 », qu'est-ce que vous entendiez par là ?

L'objectif visé était la formalisation de notre politique au regard du développement durable. En effet, notre village est engagé dans de nombreuses actions intégrant le développement durable : assainissement, logements basse consommation, atelier « circulation piétonne », sans avoir structuré précisément la mise en place de nos politiques dans ce domaine. C'est pourquoi nous avons travaillé la mise en place d'un agenda 21 qui propose cette formalisation.

Où en êtes-vous dans cette démarche ?

Un groupe d'élus du conseil municipal s'est saisi du dossier. Nous avons à plusieurs reprises rencontré des personnes ressources, notamment l'Agence Rhône-Alpes Energies, afin d'élaborer une stratégie et de voir ce qui s'était fait dans d'autres communes. Ce travail nous a permis de constater que le coût de la démarche, environ 30000 euros par an rien que pour suivi de la formalisation, était incompatible avec notre budget communal.

Qu'avez-vous donc décidé ?

Nous avons décidé de maintenir l'orientation vers le développement durable dans tous les actes de la vie municipale sans pour autant passer par une formalisation qui ressemble parfois plus à un faire-valoir qu'à une réalité concrète. A une logique de formalisation et de communication, nous avons préféré une logique pragmatique et des actions concrètes.

Cela veut-il dire que vous abandonnez l'idée d'une formalisation ?

Nous sommes actuellement en contact avec l'IGA (Institut de Géographie Alpine) avec lequel un partenariat est en cours de réflexion. L'IGA encadre des étudiants dans leurs travaux ce qui permettrait à la commune d'engager une certaine formalisation. Les étudiants de l'IGA sont en 4^e année d'étude, niveau master, et se destinent aux métiers d'agent de développement auprès des collectivités locales.

Qu'attendez-vous de ce partenariat ?

Nous souhaitons être confirmés dans nos actions par un regard extérieur et compétent. En effet, l'IGA a de l'expérience et du recul dans ce domaine, nous permettant de pérenniser et de renforcer nos actions.

Ne pensez-vous pas que le développement durable est un concept à la mode. On en parle beaucoup mais les actions suivent-elles réellement ?

Nous restons persuadés qu'une collectivité doit montrer l'exemple dans ce domaine afin d'être relayée par la population dans les actes de la vie quotidienne. Dans cet esprit Revel a engagé de nombreuses actions concrètes depuis plusieurs années et une véritable synergie s'est mise en place avec les associations.

Bernard Michon

Edito

L'automne arrive, avec ses lumières, ses couleurs et sa lente descente vers l'hiver.

Pour les uns, l'automne, est synonyme de longues ballades à pied, de cueillette de champignons, de ramassage de noix ou de châtaignes. Pour d'autres ce sont les sorties à VTT. Pour d'autres encore, l'ouverture de la chasse et ses battues.

Et tout ce petit monde se retrouve en forêt, sur son terrain de jeux favori, sûr de son bon droit et doté parfois d'une envie limitée de partager.

Tout peut cependant bien se passer en suivant quelques règles de vie.

Un noyer en bord de chemin a toutes les chances d'être sur une propriété privée. Laissons donc ses noix à son propriétaire qui compte peut-être dessus pour produire son huile.

Même chose pour les châtaignes dans des forêts pour la plupart privées. La tradition ne nous autorise à les ramasser qu'après le 1^{er} novembre.

Selon les années les champignons sont plus ou moins abondants, ne prélevons que pour nos besoins personnels.

Brassard et gilet fluo ne sont pas des modèles d'élégance mais ils nous signalent aux chasseurs. En cas de battue on peut aussi adapter son parcours.

Pour finir, un signe de tête à qui ne partage pas la même passion, l'occasion d'un échange pour se rendre compte qu'on a finalement beaucoup à partager.

Dominique Maillet

Zoom arrière pour un bond en avant

Lorsque nous nous sommes présentés aux élections en mars 2008, nous avions dans notre programme pour les six années un volet « Développement Durable ». Aujourd'hui les choses se mettent peu à peu en place. L'objectif de ce premier dossier est de vous présenter le cadre dans lequel nous souhaitons inscrire des actions et revenir aussi sur celles qui ont déjà été mises en route. Une telle démarche est ambitieuse et nous avons la volonté de nous engager, avec nos moyens et vous tous à répondre au mieux aux enjeux d'un tel programme.

Ce dossier, préparé par Laurence, Mireille, Henri-Pierre et Thierry n'est pas exhaustif. Il a pour objectif d'ouvrir le débat avec les Revelois tout comme il a suscité des échanges animés (et néanmoins intéressants) au sein du conseil. Le Développement Durable est l'affaire de tous et ses enjeux s'inscrivent dans toutes nos activités, professionnelles, personnelles, familiales et bien évidemment dans les choix du conseil municipal.

Dans un premier temps, nous aborderons largement le concept sur lequel s'appuie le Développement Durable à savoir l'agenda 21. Puis nous verrons comment cela peut s'inscrire à Revel et quelles sont les actions qui ont déjà été menées.

Nous traiterons régulièrement de ce vaste sujet avec le souci d'être le plus concret possible en vous proposant soit des sites ou des adresses pour aller plus loin dans la réflexion mais aussi des dossiers complets sur des solutions possibles ou envisageables pour chacun d'entre nous (Habitat, transport, environnement...). Bonne lecture.

dans de nombreux domaines, notamment la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion de l'agriculture, la gestion des déchets, l'assainissement... C'est un plan d'actions programmées dans lequel la méthode d'élaboration est aussi importante que le résultat final car les deux sont interdépendants. En effet, quelle que soit la nature de la structure qui s'engage dans un agenda 21, il s'agit bien de réorienter les actions selon les principes du développement durable. Cela exige l'implication de toutes les parties.

Pour une collectivité territoriale, les parties prenantes sont notamment les élus, les services, les « grands acteurs » (associations, administrations, établissements publics, syndicats professionnels...) et bien sûr les citoyens. L'autre impératif est la réalisation d'un diagnostic préalable à l'échange avec les parties prenantes. Ce diagnostic vise à donner à tous une base de travail et de discussion commune.

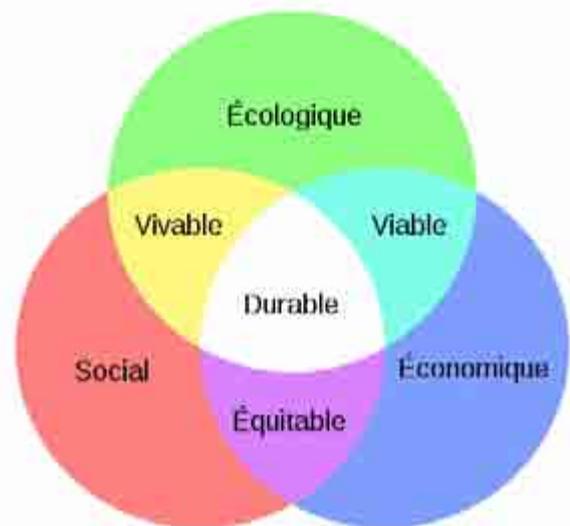


Schéma du développement durable : à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable ». Source Wikipédia

Au fait, c'est quoi un agenda 21 ?

C'est un plan d'action adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la Terre en 1992 à Rio décrivant ce qui doit être fait au 21^{ème} siècle dans un but de développement durable.

Au long de ses 40 chapitres, il décrit les secteurs auxquels le développement durable s'applique dans le cadre des collectivités territoriales et donne des recommandations

Un tel programme nécessite la mobilisation de tous mais plus particulièrement du plus haut responsable de la structure (directeur, président, maire ou chef de l'entité territoriale...).

Il s'agit d'une démarche pérenne. Un agenda 21 doit constamment évoluer pour améliorer son efficacité d'où l'utilité d'une évaluation continue

des actions mises en place à l'aide d'une batterie d'indicateurs.

En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en œuvre l'Agenda 21.

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

L'Agenda 21 adopté par la conférence de Rio en 1992 énonce 27 principes parmi lesquels :

- Principe 1: les êtres humains sont au centre. Ce n'est pas une approche écologique mais humaine.
- Principe 2: ne pas consommer au détriment des autres ; la croissance doit permettre de répondre aux besoins de tous.
- Principe 3: vivre en harmonie avec la nature.
- Principe 4: la dimension écologique et environnementale doit exister.
- Principe 10: participation de la population.
- Principe 15: principe de précaution & de prévention.



Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un *mécanisme de consultation de la population* : c'est l'Agenda 21 local. Au sens strict, le terme d'agenda 21 local correspond aux plans de développement durable mis en place par les collectivités territoriales.

L'élaboration d'un agenda 21 est un processus qui s'établit sur 3 à 4 ans le plus souvent.

Les étapes principales de sa rédaction sont le diagnostic, la concertation et l'écriture du plan

d'actions. Le diagnostic est composé de deux volets :

- un état des lieux du territoire (histoire, ressources, forces et faiblesses, état/pression/réponses...),
- une évaluation des politiques menées au regard du développement durable,

Ce double apport donne les informations nécessaires à l'engagement d'un dialogue avec les acteurs du territoire et les habitants.

La concertation fait partie intégrante d'une démarche se réclamant du développement durable, et suppose souvent une révolution de la part des institutions dans leur manière de concevoir leurs actions. L'expérience montre que le partage de la réflexion est souvent difficile, mais toujours enrichissant pour le porteur du projet agenda 21.

L'écriture du plan d'actions doit restituer les propositions émises durant la concertation en les hiérarchisant et en les disposant selon un calendrier. Le plan doit pouvoir être évalué au moyen d'indicateurs fiables et crédibles. Concrètement, cela signifie que chaque proposition est analysée en termes de pertinence globale et vis-à-vis des compétences de la collectivité, d'incidence financière mais aussi en termes d'impacts environnementaux et sociaux.

Ce plan est ensuite soumis au vote des élus. On entre alors dans la phase de mise en œuvre de l'agenda 21, qui en théorie n'est jamais terminée.

En Europe, presque toutes les grandes métropoles et de nombreuses villes moyennes ont entamé un processus plus ou moins complet d'agenda 21. Selon Le Conseil National pour les Initiatives Ecologiques (ICLEI), plus de 6 000 collectivités avaient un agenda 21 local en Europe, d'abord dans les pays scandinaves dès la fin des années 90 et dans le centre de l'Europe des 12 ensuite. En Angleterre, toutes les grandes collectivités avaient un Agenda 21 au début des années 2000. L'Espagne, l'Italie, et la France ont suivi plus tardivement, avec des documents et processus plus ou moins complexes, précis, concrets ou simplifiés. Bologne et Fribourg sont deux villes pilotes suivies en 2007 comme des *laboratoires* et *pilotes* par l'ICLEI. En Suisse, plusieurs cantons et communes ont lancé un agenda 21.

En France, les premières expériences ont émergé vers 1996, mais sur les 36 000 communes, en 2000 seul un petit nombre avait entamé un processus. Une Stratégie Nationale de Développement Durable, a été validée en 2003 par un *Comité interministériel du développement durable*. Elle s'appuie sur une batterie d'indicateurs renseignés par l'Institut Français de l'Environnement (*IFEM*), que les citoyens pourront suivre. Les villes souvent citées comme en avance sont notamment Lille, Nantes, Strasbourg, Lyon, Mulhouse, qui toutes ont des Agenda 21 différents, adaptés aux contextes locaux, dans le cadre de démarche de démocratie participative... ou encore Echirrolles qui a validé son agenda 21 en 2003 et a été plusieurs fois récompensée au niveau national. Parmi les agendas 21 locaux originaux, figurent celui de la commune du Séquestre (81, Tarn). Elle est la plus petite collectivité française engagée dans cette démarche, ainsi que l'Agenda 21 du Sport Français mis en place par le Comité Olympique Français avec l'aval et la collaboration du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Des régions (Nord-Pas-de-Calais), des départements (Réunion) ont mis en place des Agenda 21. Quelques collèges et lycées qu'on peut aussi considérer comme des collectivités ont entamé des démarches de ce type.

Nous constatons que l'Agenda 21 est principalement un cadre de travail dans lequel la démarche participative est privilégiée. Il ne s'agit pas de mettre en œuvre des actions préconisées par des instances supérieures, mais plutôt de réfléchir ensemble au meilleur moyen de concilier les intérêts économiques, écologiques et sociaux de la structure concernée.



Quelle démarche à Revel

Une commission "Agenda 21" a travaillé depuis juin 2008 dans l'optique de mettre en place une démarche agenda 21 sur la commune de Revel. L'objectif était d'arriver à une proposition de gouvernance pour l'agenda 21 revélois.

Rappel : La gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un Etat, d'une institution ou d'une

organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

Une analyse des démarches déjà engagées a d'abord été faite :

- Exploitation des documents récupérés lors de la visite de Bernard Michon à Le Séquestre (commune du Tarn de 1700 habitants qui s'est lancée dans une démarche agenda 21 dès 2004),
- Bilan de ce qui a été fait sur la commune depuis 2 ans : tirage du journal Revel dialogue sur papier recyclé, arrêt des désherbants, recyclage des papiers non confidentiels de la mairie, achat des produits d'entretien moins nocifs et labellisés, etc...

Cette commission a ensuite rencontré plusieurs acteurs susceptibles de nous aider :

Rhône Alpes Energie (13/06/2008) : rencontre qui a permis de formaliser les étapes nécessaires du projet : le diagnostic partagé (état des lieux, ateliers participatifs de diagnostic, synthèse, questionnaire à la population), la définition d'une stratégie de développement durable pour Revel (objectifs locaux, objectifs opérationnels), l'établissement d'un plan d'action, la mise en œuvre du plan d'action, l'évaluation participative et son amélioration.

La problématique du coût d'une telle démarche intégrant la recherche de subvention a été posée. L'équipe Agenda21 devrait théoriquement se composer d'un élu, d'un technicien et d'un consultant ou bureau d'étude qui se traduirait idéalement par l'embauche d'un mi-temps sur 2 ou 3 ans. Le premier travail consisterait à rédiger une synthèse du diagnostic partagé.

La commission a également rencontré **Georges Anvlin**, chargé de mission auprès du WWF pour le développement durable (18/06/2008). Cette réunion a été l'occasion de revenir sur l'historique et les fondamentaux de la démarche du développement durable. Il nous a proposé de l'aide en amont de la mise en place d'une démarche Agenda 21 : formation des élus et des techniciens municipaux puis de la population qui serait prête à s'y investir. Travail sur la définition du périmètre de l'Agenda 21.

Travail sur le comité de pilotage, sur la structuration du projet, sur les plannings envisagés.

Après ces réunions, la commission a présenté au conseil municipal son besoin de financement pour un poste à mi-temps sur une année au minimum. Une discussion au sein du conseil municipal a eu lieu. Il a été décidé de ne pas s'engager sur un tel niveau de dépenses aujourd'hui mais de travailler sur une démarche Agenda 21 à la mesure de la commune et de ses moyens.



Et plus concrètement

L'agenda 21, s'il n'est pas formalisé comme tel dans notre commune existe pourtant à travers l'engagement de l'équipe municipale à favoriser la démarche participative des Revelois mais aussi en soutenant activement la vie associative dans la commune. En effet, le tissu associatif et l'implication de nombreuses familles au sein des associations est une véritable opportunité pour développer davantage l'aspect participatif d'un agenda 21.

Pour exemple, un atelier citoyen a réuni des Revelois et des membres du conseil autour de la thématique de la sécurisation du cheminement piéton et du stationnement au centre bourg. L'aspect du Développement Durable sera dès lors un critère important dans le choix des aménagements retenus (revêtement des surfaces de parking, respect de l'environnement, écoulement des eaux pluviales, éclairage...).

En parallèle et avec le même objectif d'enrichir la réflexion et de construire ensemble des réponses appropriées, un groupe a commencé à travailler sur la thématique de l'alimentation biologique pour notre cantine scolaire. Cet atelier travaille en lien avec la cantine, les enseignants de l'école et de nombreux autres acteurs (producteurs locaux, commerçants, conseil régional, associations...). Nous souhaitons ensuite élargir le débat avec les familles utilisatrices.

En ce qui concerne la construction des logements sociaux ou de l'Espace Enfance, le conseil municipal a opté pour des solutions qui soient au maximum cohérentes avec le Développement Durable (logements basse consommation, capteurs photovoltaïques...).

Mais au-delà de ce qu'engage une équipe municipale en matière de DD, il y a aussi des initiatives personnelles des habitants qui prennent davantage conscience de la problématique environnementale. La mairie ne peut être seule à porter un projet d'une telle envergure. A Revel, nombre de foyers se sont équipés de capteurs photovoltaïques ou de panneaux solaires ou ont opté pour un mode de chauffage plus propre. En nombre plus restreint, des personnes ont fait le choix des collecteurs d'eau de pluie pour un usage domestique ou pour le jardin. Le compostage fait petit à petit son chemin au niveau individuel. Et si toutes les associations participent à leur niveau à une meilleure gestion de l'environnement, l'association « Pour Une Alimentation de Qualité » et son nombre croissant d'adhérents au fil des années est la preuve concrète d'une véritable prise de conscience de changement de nos habitudes de vie.

A travers ces quelques exemples, nous nous rendons compte que le Développement Durable doit rester l'affaire de tous et la participation pour l'élaboration des solutions doit être obligatoirement envisagée sous un angle collectif et participatif tout en favorisant et encourageant les initiatives individuelles.

Le Développement Durable oblige chacun de nous à penser sa façon de vivre, de se déplacer, de se nourrir ou encore de se loger d'une façon différente. Il n'en demeure pas moins que ces changements sont inéluctables et dès aujourd'hui, nous pouvons tous et chacun selon ses moyens et ses envies participer à la protection de notre planète pour les enfants de nos enfants. Mais nous devons aussi gérer nos incohérences en matière d'écologie quand nous habitons à Revel, quand nous occupons des logements surdimensionnés (plus de 100m² pour la moindre petite famille) et que nous travaillons à des Kms de chez nous ou encore quand nous partons en vacances à l'autre bout de la planète ou même aux sports d'hiver...

Les actions Agenda21 en marche

Actions réalisées

- Tirage Revel Dialogue sur papier recyclé
- Portage des repas à domicile
- Construction d'un cabanon de rangement à l'école
- Travaux à l'école utilisant des produits éco label
- Entretien des sentiers par association d'insertion : l'ASEV
- Éclairage public: lampadaires directives plus performants
- « Enrobé basse température » pour le chemin d'accès de l'OPAC
- Soutien à l'installation de commerce de proximité
- Aide à l'installation d'agriculteurs
- Communication municipale sur co-voiturage, compostage, déchiquetage, feux de jardin.
- Traitement UV de l'eau (pour ne pas mettre de chlore)
- Soutien à l'office du tourisme
- Aide au transport personnes âgées jusqu'au marché

Actions en cours

- Atelier "cheminement piétons"
- Atelier "en marche vers le bio à la cantine"
- Construction Espace Enfance aux normes BBC
- Construction logements sociaux aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation)
- Audit chauffage bâtiments publics
- Atelier "microcentrales"



Actions en projet

- Recyclage des cartouches d'encre et des piles
- Gestion des déchets végétaux
- Economies d'énergie dans les bâtiments
- Utilisation papier recyclé (infos & approvisionnement)
- Produits d'entretien ménager écologiques
- Réduction des produits phytosanitaires sur les routes

Pour en savoir plus

<http://www.agenda21france.org/>

<http://www.agora21.org/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

Les pendules à « leurre »

Le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables considère que « l'Agenda 21 local n'est pas une procédure de plus mais une réflexion stratégique permettant de donner un sens à l'action des collectivités et des acteurs du territoire ».

Agenda = ce qu'il faut faire (gérondif latin)

21 = pour le 21^{ème} siècle

« Le développement durable sonne donc le glas d'une culture technocratique et d'un pouvoir hiérarchisé et repose sur un partage des savoirs, des pouvoirs et des responsabilités. Il introduit un renouveau des modes d'évaluation, de décision et d'action politiques, un changement de posture du monde politique vis-à-vis de la communauté, des forces vives, du « peuple », une nouvelle culture territoriale et citoyenne. »
(Gilles BERHAULT)

Après mûre réflexion et analyse des besoins locaux nous avons opté pour une stratégie Agenda21 à la mesure de notre commune et de ses moyens c'est-à-dire, pour l'instant, sans investissement financier supplémentaire dédié à la formalisation lourde d'une procédure « Agenda21 ».

Un grand nombre de nos actions municipales ont donc été soumises au « filtre » agenda 21 au travers de discussions et décisions collectives des conseillers.

Ces réflexions dans le cadre revelois ont mis en lumière certaines de nos incohérences, de nos contradictions et de sérieuses incompatibilités entre les objectifs sociaux, économiques, écologiques et participatifs :

- un impact économique positif dans une démarche agenda 21 ne semble pas être interprété de la même manière par tout le monde... s'agit-t-il de « faire tourner l'économie » (souvent au détriment de l'impact écologique) ou de « faire des économies » ? Nous avons décidé que

l'impact économique serait « positif » lorsqu'il serait compatible avec un développement « durable ».

- De nombreux clichés pseudos écologiques cachent finalement les besoins économiques vitaux de notre système. Ainsi, par exemple, si la « prime à la casse » a un impact économique positif sur notre économie elle est en fait une « incitation à la consommation » loin de l'objectif écologique (essayez donc d'appliquer cette mesure pour changer votre vieille voiture contre un vélo !!!). Nous devons ainsi rester vigilants et objectifs sur ce qui guide nos démarches économiques et écologiques pour éviter le piège marketing,
- Notre législation (normes, responsabilités, réglementation, contraintes sanitaires et sécuritaires, droit du travail,...) est parfois incompatible avec les objectifs agenda21. Ainsi pour des obligations sanitaires, le portage des repas doit être assuré par une camionnette qui vient de la vallée, le droit du travail interdit aux Revelois de participer à des travaux communaux, etc... Avons nous vraiment les moyens correspondants aux contraintes de plus en plus draconiennes de notre législation ??
- Le « participatif » est un réservoir d'idées et de bonnes volontés mais un frein à l'avancement de certains projets lorsque les intérêts particuliers se mêlent inévitablement aux intérêts collectifs si les débats sont trop « ouverts »,
- La démarche bio fait aussi débat, entre le « consommer local », le « consommer bio » et l'impact économique.

Une démarche Agenda21 locale riche en débats et réflexions, conforme à l'esprit de la conférence de Rio et aux consignes du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Mais si le rôle des conseillers est d'appliquer la loi de la démocratie il est aussi d'ALERTER les pouvoirs publics et nos concitoyens sur les effets contradictoires, voire pervers, de certains modèles que nous avons choisis d'autre part..

La réflexion doit être « solidaire ». Accuser le voisin d'être le vilain fautif (co-voiturage, 4x4, grande maison, économies de chauffage, d'eau, d'électricité,...) n'est pas un « comportement agenda21 » dans un village où nous devons d'abord TOUS admettre nos contradictions écologiques !

HP Chapuis

Agenda 21 par l'exemple

La construction d'un chalet

La construction de ce petit chalet en bois (bien plus beau, pas plus cher et de bien meilleure qualité que le modèle industriel grande surface) pour entreposer le matériel scolaire est un petit mais bel exemple de participation des Revelois à l'aménagement de la commune avec un impact économique, écologique, social et participatif conforme à l'esprit de l'Agenda21 sur lequel nous nous sommes engagés.

Pourquoi ne pas imaginer plus loin la contribution des Revelois bénévoles à l'équipement de la commune en harmonie avec nos services techniques et les artisans locaux: la construction des abris bus, le déneigement de la cour de l'école, la réalisation du cheminement piétons, etc... ?

Tout simplement parce que c'est « illégal » et que la responsabilité de la mairie serait engagée en cas d'accident. Si vous avez une solution dans un cadre juridique qui ôterait ce « frein » faites nous en part



Eclairage public Introduction

L'alternance entre les jours et les nuits rythme la vie humaine depuis des millénaires. Hors depuis plusieurs dizaines d'années, l'éclairage public (et commercial / privé) augmente de façon significative. Hors l'éclairage intensif perturbe la faune et peut avoir des impacts sur la santé humaine. Elle est de plus coûteuse aux finances communales.

La commune de Revel, dans sa préoccupation du développement durable, s'engage dans quelques actions pour réduire son éclairage public.

Pourquoi s'en préoccuper ?

Les progrès réalisés sur les éclairages ont permis d'augmenter l'intensité lumineuse pour un coût constant. Au lieu de faire des économies, nous éclairons plus. Or des études montrent qu'une exposition prolongée à la lumière artificielle pendant la nuit peut provoquer stress et fatigue et influe sur la sécrétion de mélatonine, une hormone sécrétée la nuit qui aide au sommeil.

La lumière perturbe également la faune avec une mortalité d'insecte plus importante et la migration d'oiseau modifiée aux abords des villes.

L'éclairage public représente en moyenne 20% de la consommation énergétique des communes de moins de 2000 habitants. Au total, c'est l'équivalent d'une tranche de réacteur nucléaire qui produit l'énergie nécessaire en France à l'éclairage public. Si l'énergie nucléaire est apparemment «propre», surtout si l'on ne considère pas le problème de la gestion des déchets, elle n'est pas éternelle non plus et toute économie permet d'alimenter d'autres pays qui eux brûlent du charbon ou du gaz pour produire leur énergie.

La commune de Revel consomme 48 MWh, soit 25 tonnes de CO2 équivalent par an et dépense en moyenne 6000€ par an pour l'éclairage public (énergie et maintenance).

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, plus éclairer la nuit ne réduit pas la délinquance. Le pic de cambriolage se produit entre midi et 14h!

Sur le plan de la sécurité routière, un éclairage constant assure une meilleure visibilité mais amène à plus de vitesse (comme par exemple sur les autoroutes éclairées). Un mauvais éclairage avec alternance de zone sombre et claire est même dangereux pour le conducteur avec un effet stroboscopique.

Nos actions

La meilleure économie est de ne pas dépenser. Nous avons constaté sur Revel que les lampadaires en dehors du bourg étaient très épars. De plus, ils sont souvent placés sur des mâts existants indépendamment de la dangerosité de la route par exemple.

Ainsi, les lampadaires qui ne sont pas dans une zone de circulation dangereuse ne seront pas remplacés en cas de panne. Cela permettra de diminuer nos dépenses en énergie et de diminuer notre éclairage.

De plus, le village est équipé d'une douzaine de boules lumineuses qui ont la fâcheuse performance d'éclairer le ciel plus que le sol - un comble! On se demande même comment de telles 'boules' peuvent être vendues tellement elles sont inefficaces!



Exemple à gauche du gâchis d'énergie (comme les 'boules' à Revel) et à droite ce qu'il faut faire.

La commune devrait remplacer la douzaine de boules en trois ans environ afin d'étaler l'investissement. L'économie énergétique n'est pas encore chiffrée mais la nuisance lumineuse sera fortement diminuée.

Enfin, l'éclairage de l'église est géré par un temporisateur réglé manuellement. Il est ajusté pour n'éclairer que le soir.

Vous pouvez aussi agir !

Mais si la commune peut agir sur l'éclairage public, il ne faut pas oublier les éclairages privés. La plupart sont mal réglés et éblouissent même parfois les automobilistes.

Si vous avez des lampes extérieures, vérifiez qu'elles éclairent bien le sol là où vous le souhaitez. Orientez les bien vers le sol et non vers la route ou les voisins. N'hésitez pas à mettre des caches pour limiter les lumières rasantes.

A l'heure du Grenelle de l'environnement et de la contribution climat-énergie, la prise de conscience collective de la nécessité de réduire notre consommation énergétique se développe. Transformons ensemble cette prise de conscience en réalité!

Olivier THIZY

Vous êtes sensibilisés par la pollution lumineuse par, visitez le site de www.jourdelanuit.fr et participez le 24 octobre 2009 au jour de la nuit.

La vie municipale

Urbanisme

Permis de Construire

-  BERENGUER Marc, Le Galapant, Création d'un préau accordée.
-  GUIMET Alain et Nadège, L'enclos, Transformation d'un hangar en habitation accordée.
-  DRIOL Olivier, Les Guimets, Extension et terrasse accordées.

Déclaration Préalable

-  BERGENDAL, Les Vernes, Pose de panneaux photovoltaïques accordée
-  LEGRAND Joël, Le Mont, Construction d'une extension et pose d'une fenêtre accordées
-  MORASSANO, Les Faures, Réfection de la toiture accordée
-  NIEF Sylvie, L'Enclos, Changement de vélux accordé
-  LADAKIS, Le Bourg, Détachement d'une parcelle bâtie avec construction d'un terrain à bâtir accordé
-  CARRERA Guy, Le Bourg, Abri pour matériel et abri à bois accordés
-  VIANNEY-LIAUD, Le Mont, Réfection de la toiture accordée
-  MIGNOT Patrick, Les Faures, Abri de jardin accordé
-  FFCAM, Refuge de LA PRA, Local technique pour la centrale hydroélectrique refusé
-  GUIMET Germaine, La Bourgeat, Réfection de la toiture accordée
-  LAURENT Mathilde, Les Faures, Piscine accordée

Certificats d'Urbanisme

-  LEGRAND Joël, Le Mont
-  PORCEL Franck, Les Journaux
-  GIRAUD Pierre, Les Geymonds
-  OFFICE NOTARIAL DE LA TRONCHE, Le Bourg
-  GIROUD Philippe, Les Guimets
-  JULLIEN Marie-Françoise, Les Vernes

Attribution de logements sociaux

Bientôt l'arrivée d'une nouvelle tranche des 7 logements sociaux et vous êtes nombreux à avoir déposé un dossier de demande. L'occasion de revenir sur les critères d'attribution.

Les attributions de logements sociaux sont faits dans le cadre d'une Commission Logement Habitat, qui siège au niveau de la communauté de commune du Grésivaudan. Siègent à cette commission : des représentants de l'État, des représentants de la communauté de commune, des représentants de l'OPAC38, des élus des communes.

La commission fait 3 propositions de dossiers par logement, en les classant par ordre de priorité. L'OPAC 38 décide in fine des attributions, compte tenu des revenus des familles, en intégrant les problématiques de Droit au Logement Opposable.

La commission d'attribution se réunira dans le courant du premier trimestre 2010.

Les attributions sont décidées conformément à la loi (article L441-1 du code de la construction).

Il est tenu compte du patrimoine, de la composition, du niveau des ressources et des conditions de logement actuelles du ménage, de l'éloignement des lieux de travail et de la proximité des équipements répondant aux besoins des demandeurs.

Les critères de priorité sont les suivants

1. personnes en situation de handicap ou ayant à leur charge une personne en situation de handicap
2. personnes mal logées, défavorisées rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant à leur condition d'existence,
3. personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement de transition,
4. personnes mal logées reprenant une activité après une période de chômage de longue durée.

Les dossiers qui seront examinés par la commission sont ceux enregistrés auprès des

mairies de différentes communes de l'Isère. Lors de l'enregistrement, les personnes demandent une zone géographique. Entre 2 dossiers dont les situations sont similaires, il est tenu compte de l'ancienneté de la demande.

Les logements à attribuer à Revel:

- Dans un cadre PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) : 1 T3
- Dans le cadre de PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) : 2 T4, 2 T3 et 2 T2.

Plafond de ressources

Pour le PLAI, revenu fiscal de référence 2007 (avis d'imposition 2008) :

- pour une personne seule : 11 621 €
- pour un couple et 2 enfants : 22 657 €

Pour un PLUS, revenu fiscal de référence 2007 (avis d'imposition 2008) :

- pour une personne seule : 21 132 €
- pour un couple et 2 enfants : 40 698 €

Pour le CCAS, Mireille BERTHUIN

CCAS

Sortie avec Le Perlet le 19 septembre

Cette année le club du Perlet fêtait ses 25 ans. Ce fut une belle journée d'anniversaire. Pour commencer nous étions 55 Revélois à visiter la mine de charbon à la Motte d'Aveillant : nous savons tout sur cet anthracite qui ne tache pas. Le musée est vraiment très bien fait : déambulation dans les galeries et film pédagogique sur la géologie de la région.

Nous sommes ensuite passés par Corps pour aller au château des Herbeys pour un vrai festin. Hélène Boussant nous avait choisi un très bon menu. Ce fut l'occasion de discuter entre Revélois. Et pour moi d'apprendre, grâce à Madeleine Cochet Terrasson, ancienne maire de Revel, d'où venait le nom de ce carrefour des 3 Gastons que j'emprunte si souvent :

- 👉 le premier est Gaston Angelier qui a donné un bout de son terrain pour permettre la réalisation du carrefour,
- 👉 le deuxième est Gaston Tabouret, maire de Revel de l'époque, qui a entrepris et mis en musique les travaux,
- 👉 le troisième est Gaston Roulet, qui avait une entreprise de travaux publics et qui a réalisé les travaux.

Puis une surprise nous attendait : une chanteuse nous a entraîné sur des airs connus.

Nous avons ensuite fêté les 25 ans du club : un merci aux anciens présidents : monsieur Whermuller et monsieur Tatin ainsi qu'à leurs épouses souvent mises à contribution. Madame Whermuller nous a ensuite fait une présentation de l'évolution des activités du club.

Il était temps d'une petite promenade digestive dans les jardins du château. Le trajet de retour fut encore l'occasion de discussions. Le fond du car a pu profiter de souvenirs de latin...



Le CCAS finance le car pour cette sortie. Vivement l'an prochain pour un bon moment partagé !

Un an de Trans Grésivaudan

Le 21 juillet nous avons fêté les 1 an du transport avec le mini bus de Trans Grésivaudan. Une dizaine de personnes âgées de la commune était au rendez-vous sur la place du village, au soleil. Le chauffeur nous attendait, ainsi que les accompagnateurs du club du Perlet. Avec le maire nous avons pu discuter ensemble de ce service qui permet aux personnes de plus de 70 ans de la commune de Revel de descendre au marché, d'aller chez le coiffeur ou d'acheter ses médicaments à Domène. Le journaliste du Dauphiné Libéré était convié pour l'occasion. Nous en avons aussi profité pour goûter ensemble à la mairie et partager un moment convivial.

Merci à tous pour votre implication dans ce service qui permet aux plus âgés de faire leurs courses et de se retrouver.

Pour le CCAS, Mireille BERTHUIN

Au revoir Myriam...

Chacun de nous avait eu l'occasion de la rencontrer que pour un renseignement, que pour un dossier à remettre, que pour prendre rendez-vous et bien d'autres choses encore. Et toujours le même accueil, disponible et mettant tout en œuvre pour satisfaire au mieux les Revelois dans leurs démarches administratives. Après 16 années à la mairie de Revel, Myriam a décidé de prendre le large ou du moins son envol jusqu'à la mairie de Sainte Agnès. Nous la remercions ici et lui souhaitons bon vent.

...Bonjour Lise

Certains d'entre vous connaissent peut-être déjà Lise ALLEOUD qui remplace Myriam depuis début Juin. Lise habite à Charrières neuves et nous lui souhaitons la bienvenue.



Commission travaux

Les projets sortent de terre !

Espace enfance

Chacun a pu constater l'état d'avancement (démolition, plate-forme et fondations). Depuis le début des travaux le planning est respecté. Le bâtiment aura déjà fière allure en décembre.



RAPPEL

Pour laisser l'accès aux divers engins ne stationnons pas aux abords du chantier et ne pénétrons pas dans l'enceinte même du chantier pour des raisons de sécurité et de réglementation

Logements sociaux



Les 7 logements sont aussi visiblement bien avancés. Aucun retard n'a été pris depuis le début des travaux. Les logements devraient être livrables à l'été 2010

Réfection de la route des Martinots

L'entreprise MIDALI a été choisie pour refaire le support de la route qui s'est effondrée entre le château et la D11. Un mur en gabions (cailloux dans un grillage) sera construit. Les travaux sont prévus pour cet automne et devraient durer 2 mois. La réfection du revêtement sera effectuée ensuite. Le financement est assuré par la commune. Des demandes de subventions ont été faites mais sans garantie de résultat.

IMPORTANT

Les riverains devront veiller à respecter (et faire respecter à leurs livreurs éventuels) la limitation à 5T sur cette route.

Mur de soutien de la route de la Bourgeat

Un enrochement sur 60 mètres sera réalisé cet automne par l'entreprise TRIEVES TRAVAUX

Mur de soutien de la route des Geymonds

Une réfection en béton sur 20 mètres sera réalisée cet automne par l'entreprise PEYRAUD Construction

Déneigement

Quelques consignes IMPERATIVES pour nous faciliter la circulation cet hiver :

- Pensons à une taille CONSEQUENTE de nos haies pour éviter qu'elles ne ploient ensuite sur la route sous le poids de la neige et entravent le travail du chasse neige.
- N'attendons pas la première neige pour équiper nos véhicules, faisons le dès novembre,
- Ne stationnons pas le long des routes à déneiger, choisissons plutôt un parking ou un voisin lorsque nous ne pouvons accéder à notre propriété.

ATTENTION !

Pour des raisons de multiplication des demandes, de charge de travail et de rapidité de déneigement les chemins privés ne pourront plus être déneigés par les services techniques.

Seul le déneigement des chemins privés des personnes âgées de plus de 70 ans qui en auront fait la demande sera étudié.

Jobs d'été

Les 14 jeunes Revelois embauchés (15 jours chacun à mi-temps) par la mairie entre le 29 juin et le 28 août ont participé avec une efficacité très appréciée aux travaux de nos services techniques. Débroussaillage, jardinage, peinture, entretien des bâtiments, pose de panneaux, ménage, déménagement ont été leurs tâches quotidiennes.

Les branchés du Mont/Sarazine

Les riverains ont signalé des baisses de tension de leur alimentation électrique. L'expertise confirme une faiblesse du réseau dans cette zone.

L'étude réalisée par SE38 suggère un transformateur plus puissant à La Sarazine, un

renforcement de câblage sur une bonne partie du réseau du Mont et le raccordement du Mont du « haut » au transformateur de la Sarazine pour équilibrer la distribution.

Pour ces travaux, certains poteaux devront être changés au Mont et le raccordement Sarazine/Mont sera réalisé par enfouissement de câbles le long de la route départementale.

Les travaux sont programmés pour cet automne (le transformateur sera livré mi-novembre) et pourraient se terminer par le basculement définitif sur le « nouveau réseau » avant les fêtes de fin d'année ou en février si les intempéries ou des délais imprévus venaient perturber le planning initial.

Coût : 65 000 € dont 80% de subventions CGI et Etat.

Les locaux poubelles des Molettes et du Sauzet

Pour être honnête le dossier n'a pas beaucoup avancé... ! Il y a néanmoins une solution qui sera vraisemblablement mise en œuvre aux Molettes. En revanche aucune solution acceptable n'a été trouvée pour l'instant au Sauzet.

HP Chapuis Commission travaux

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu à compter du 21 janvier 2010 et jusqu'au 20 février 2010. Nous sommes donc à la recherche de deux agents recenseurs pour notre commune. L'agent recenseur devra être entièrement disponible de début janvier à fin février, d'abord pour des journées de formation, puis pour le recensement auprès de la population. Discrétion, moralité, neutralité et capacité relationnelle et organisationnelle devront être ses qualités principales. Vous pouvez adresser vos candidatures à la mairie de Revel.

Eau - Assainissement

Les Faures et les Roussets

L'entreprise CONVERSO a été mandatée pour réaliser les travaux de réfection du réseau d'eau potable dans ces secteurs.

Les Faures (500m de conduites et une vingtaine de raccords) : Planification des travaux :

du 14-septembre (livraison du matériel) au 30-novembre

Coût de l'opération : 93 355€ HT. (dont 20 000€ de subvention)

Les Roussets : Planification des travaux : suite à la pose du rail de sécurité par la DDE, l'étude doit être révisée et le coût (32 589€ HT) vraisemblablement actualisé.

Mise en conformité des captages :

Le captage d'eau potable de Freydières est très vulnérable (zone habitée, stationnement de véhicules). Sa mise en conformité est nécessaire pour protéger la qualité de notre eau potable. Préalablement, le bois situé sur le captage a été coupé au printemps. Le stationnement des véhicules autour de cette zone devra être limité.

L'étude technique (coût, réalisation) est en cours et la réalisation des travaux est programmée en 2010.

Mise à jour des règlements communaux :

Les tarifs de raccordement, de déplacement de compteurs, etc... seront réajustés prochainement dans les règlements communaux (consultables en mairie).

Assainissement individuel :

La mise en place - obligatoire en 2012 - du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est programmée. Son rôle sera de contrôler les installations neuves et de gérer le bon fonctionnement des systèmes existants

(vidange de fosse, contrôle de drains, réhabilitation du système).

Le dossier (identification des contraintes pour les particuliers et la mairie, modalités de contrôle, coût, etc...) est à l'étude.

Turbinage de l'eau potable :

A l'occasion de la réfection du réseau d'eau et des captages, un atelier citoyen a étudié l'opportunité de turbiner l'eau potable pour produire de l'électricité. L'étude a abouti à l'abandon du projet pour cause de non rentabilité de l'installation liée à la configuration du terrain et à la consommation des usagers. Par ailleurs, le turbinage de l'eau potable est soumis à une interdiction d'ordre sanitaire qui enterre le projet dans l'état actuel des choses. Si vous souhaitez des détails vous pouvez contacter HP Chapuis.

Centre d'Action Médico-sociale

Une conseillère en économie sociale et familiale est présente lors de permanences pour répondre à vos questions concernant crédits, dettes, découvert, contentieux, huissiers...

Permanences sans rendez-vous :

- Froges, 12 rue Lamartine, 04.76.71.51.44, de 9h30 à 12h, le 13 octobre
- Bernin, 71 rue des Sources, 04.56.58.16.00, de 9h30 à 12h, le 16 novembre, les 7 et 28 décembre



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane

Energies Renouvelables

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur



**Zanone
Pascal**

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164

CR des conseils municipaux

Conseil du 25 juin 2009

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Henri-Pierre CHAPUIS ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT

Procurations : Gérard HOSTACHE à Patrick MIGNOT ; Dominique MAILLET à Thierry MAZILLE ; Vincent PELLETIER à Laurence LEROUX ; Olivier THIZY à Sylvaine LADAKIS

Secrétaire de séance : Laurence LEROUX

Demande de subvention pour installation solaire photovoltaïque raccordée au réseau

Dans le cadre de la construction du bâtiment Espace Enfance, une installation solaire photovoltaïque sur le toit sera raccordée au réseau. Une aide financière pouvant être accordée par le Conseil Général de l'Isère, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander cette aide, sachant que le coût estimé s'élève à 61.647 euros HT.

Modification du prix de l'eau et de l'assainissement

Afin d'équilibrer les budgets de fonctionnement de l'eau et de l'assainissement, il est nécessaire d'augmenter le prix de l'eau et de l'assainissement, ce qui portera à :

- . prix du m³ d'eau potable = 1,25 € HT
- . abonnement = 80 € HT
- . redevance assainissement = 1,02 € HT

Décision adoptée à l'unanimité.

Création d'un emploi : filière animation

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint territorial d'animation 2^{ème} classe à temps complet, ceci afin d'embaucher définitivement l'agent qui occupe ce poste en tant que contractuel.

Décision adoptée à l'unanimité.

Distraction parcelle soumise au régime forestier

Le conseil municipal décide à l'unanimité de distraire du régime forestier ONF 400 m² de la parcelle communale cadastrée B1881 située à Freydières, ceci en vue de vendre une petite construction avec un détachement d'environ 1000 m² dont ces 400 m² qui sont situés dans le périmètre du régime forestier.

Attribution d'une subvention d'équipement du budget principal au budget eau et assainissement

Le conseil municipal décide de verser à l'unanimité la subvention de 104.700 euros du budget principal au budget de l'eau et assainissement conformément aux budgets votés, ceci afin de financer les travaux d'investissement.

Délibération budgétaire modificative n° 1

Suite à un oubli d'inscription au budget principal 2009, le conseil municipal décide à l'unanimité l'opération d'ordre suivante :

R28031 : amortissement frais d'étude pour chaufferie bois = 1244 euros

Demande de subvention pour travaux sylvicoles

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches pour obtenir des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional pour financer les travaux sylvicoles 2010, dont le montant est estimé à 7562,50 € HT.

Conseil du 17 septembre 2009

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Henri-Pierre CHAPUIS ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT

Absents : Gérard HOSTACHE

Procurations : Olivier THIZY à Mireille BERTHUIN et Vincent PELLETIER à Guillaume CAPRON

Nomination d'un 4^{ème} adjoint

Lors de l'élection du maire et des adjoints, le poste de 4^{ème} adjoint n'avait pas été pourvu. Mme BOURDELAIN se présentant seule à ce poste, le conseil municipal la nomme à l'unanimité dans ces fonctions.

Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité secteur le Mont

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement du renforcement du poste le Mont et prend acte du projet de travaux établi par le SE38 qui assurera la maîtrise d'ouvrage. L'estimation des travaux s'élève à 64622 € TTC, le montant total des financements externes à 52.277 €, la part communale étant de 12.345 €

Modification des statuts de la communauté de communes Le Grésivaudan

Le Grésivaudan ayant délibéré pour intégrer dans ses statuts un certain nombre de sites (liste disponible en mairie) d'intérêt communautaire, le conseil municipal de Revel approuve à l'unanimité la modification des statuts de ladite communauté de communes.

Informatisation de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal valide le projet d'informatisation de la bibliothèque municipale et charge le Maire de solliciter les subventions prévues au plan de financement.

Les dépenses sont estimées à 10.357,80 € HT dont 7357,80 € de dépenses subventionnables.

L'autofinancement sera de 5.207,34, le Conseil Général de l'Isère et le Contrat de Pays Rhône Alpes Grésivaudan pouvant subventionner ce projet.

Adopté comme suit : 1 abstention - 12 voix pour

Programme de travaux de pistes et de chargeoirs en forêt communale

Le conseil municipal donne un accord de principe sur la réalisation des trois projets de pistes et de chargeoirs en forêt (jonction route forestière de Revel/La Combe de Lancey - Amorce du tour de Mont-Morel - Place de dépôt de Pont Rajat), mandate l'ONF pour établir le

dossier de demande de subvention et autorise le maire à accomplir les démarches nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Le plan de financement prévisionnel est :

Montant des travaux : 31.500 €

Montant de l'aide publique sollicitée : 25.200 €

Part communale : 6.300 €

Décision votée comme suit : 1 abstention - 12 voix pour

Vœu sur le devenir de la Poste

Le conseil municipal s'associe aux conseillers généraux de la majorité, soucieux de solidarité territoriale pour refuser le démantèlement de la poste qui conduit inexorablement à un processus de privatisation des services publics au détriment de l'intérêt général (voir vœu complet en mairie).

Décision votée comme suit : 1 abstention - 3 voix contre - 10 voix pour

Référendum sur le devenir de la Poste

Le conseil municipal décide d'organiser une consultation populaire sur le devenir de la Poste le 2 octobre prochain de 9 h à 12 h en mairie de Revel.

Décision adoptée comme suit : 3 abstentions -- 10 voix pour

(NDLR : Suite à l'assignation du maire par le préfet de l'Isère, l'équipe municipale a renoncé à organiser ce référendum. Organisation qui sera assurée par un collectif départemental.)

Délibérations budgétaires modificatives

1 / DBM n° 3 sur budget eau/assainissement

Crédits supplémentaires pour écritures d'amortissement pour un montant de 2598 € en dépenses/recettes - écritures d'ordre n'ayant pas d'incidence budgétaire

2/ DMB n°2 sur budget principal

Dépenses compte 673 : annulation de titre pour un montant de 600 €

Recettes compte 7381 : taxe additionnelle aux droits de mutation pour un montant de 600 €

Cette délibération est motivée par le fait qu'il convient d'effectuer deux remboursements de trop perçu pour un locataire de bail communal et pour un remboursement à une scierie.

Nos petites entreprises...

Non, les Revelois ne travaillent pas tous dans l'informatique, l'électronique ou les nanotechnologies. Pas plus qu'ils ne travaillent tous dans des bureaux ! Nous avons à Revel beaucoup d'artisans et même tous les corps de métier pour construire aménager et entretenir nos maisons et jardins. Et nous avons tout plein de bonnes adresses pour notre santé, notre bien-être et nos loisirs.

Le site Web de Revel essaie de recenser les artisans et prestataires de services habitant Revel. <http://www.revel-belledonne.com/-Les-services-a-Revel-.html> Contactez le Webmaster pour mettre à jour ces informations ou vous ajouter à la liste.

Petit coup de projecteur sur 4 activités récemment lancées sur la commune.

dm

Artisan et prestataires

Agence immobilière - Agence Coté - Piantino - 04 76 89 95 12
Architecte - Sylvaine Ladakis - 06 72 74 16 27
Carrelage - Belledonne Carrelage - Sébastien DA-RIZ 06 83 38 49 88
Chauffage, climatisation - Franck D'Ascoli - 04 76 89 80 90
Communication relationnelle - Bernadette Côte - 06 63 44 09 32
Conseil en technologies de l'information - Dominique Maillat - 06 70 01 87 02
Couverture, charpente, zinguerie - CCZ - Philippe CUROT- 06 58 06 33 22
Cuisine, SdB, Parquet - SARL Quero - David Michel 06 08 71 69 66
Décoration, textile d'ameublement - Anne-Gaëlle GAUDARE - 04 76 77 49 48
Dessin Assisté par Ordinateur - BDAO - 04 76 89 82 24
Dépannage informatique - Ivan Machetto - 06 31 91 17 15
Entretien jardin - Multi Branches Paysages - Nicolas Nief - 06 28 71 02 58
Escalade et canyoning - Yann LEFORT : 06.86.44.28.51
Formation - Dominique COLOMBANI - AFSIC - 04 38 86 45 08
Kinésiologie - Sylvie Hönle - 06 11 20 46 41
Maçonnerie, charpentes, sols - Entreprise Peyraud - 04 76 89 81 07
Marionnettes en peluche - Durrafourg Jacques - 04 76 89 80 83
Maquettes, moules, modèles - Protoconcept
Meubles, lits, structures - Evolition - Patrick Mignot - 06 82 86 74 90
Menuiserie, agencement - Jean Paul Revol - 06 09 81 40 73
Paysagiste - Alex David - 04 76 41 37 52
Plomberie, chauffage - ZPCV - Pascal Zanone - 04 76 89 86 27
Plomberie, métallerie, BTP - Alain Marchand
Plomberie, sanitaire - Rivier Alain - 04 76 89 82 73
Revêtement sols et murs - Thierry Arnaud - 06 18 66 88 87

Commerces

De la Vache à la Glace - le samedi à la ferme du Merger de 15h30 à 17h30 - 04 76 51 87 72
Boulangerie Giroud - le samedi sur le marché et tous les jours sauf lundi à la Bourgeat - 04 76 89 87 10
Epicerie et relais de la ferme Auguste - tous les jours sauf jeudi - 04.76.00.05.65
La ferme Burnet - le samedi sur le marché et à la ferme des Roussets - 04 76 89 87 12
Pizza Azo - tous les mercredis sur la place - 06.09.42.19.84
Chez Margot - restaurant à Freydières - 06 12 33 51 90
La Gelinote - restaurant à Freydières - 04.76.89.81.39

Hébergements

Gîte des Buissons - Les Roussets - 04 76 89 80 72
Gîte du Château - 04 76 89 84 67
Gîte le Panoramique - Les Jacquets : 04.76.89.12.90

La ferme des délices de Belledonne

Le dernier Revel Dialogue se faisait déjà l'écho de l'installation d'une nouvelle ferme à Revel. 3 mois après l'inauguration, c'était l'occasion d'une petite visite à Caresse Câline, Neige et le reste de la maisonnée.

La ferme des Délices de Belledonne, c'est, on le sait déjà, les crèmes glacées à la vanille, chocolat, praliné et miel. Leurs recettes ont évolué pour tenir compte des retours et intégrer de nouveaux produits comme cette Vanille de Madagascar labellisée Commerce équitable. L'année prochaine ce seront aussi les sorbets et à n'en point douter la Framboise dont 5 variétés sont en compétition à la ferme pour intégrer la recette (*ndlr : je vous conseille de goûter l'Auguste Red - un délice*)

En attendant, il paraît que pour les fêtes, nous aurons droit à des vacherins Vanille - Framboise des nougats glacé et d'autres surprises du chef. Ne tardons pas pour les commandes.

Depuis ces journées portes ouvertes de juin, l'intérêt du public et des Revelois ne faiblit pas. Des familles avec de jeunes enfants ravis de finir la traite à la main. Des moins jeunes également, des gens du métier

parfois, peut être curieux de voir « comment elle se débrouille, la nouvelle », et souvent pour lui apporter leur soutien.

arrive avec tout son matériel, un réel confort, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.



Multibranche Branche Service

La vente, c'est donc à la ferme, le samedi de 15h30 à 18h30, c'est aussi dans des magasins bio, certains restaurants, sur les marchés et sur les foires des environs comme se fut le cas à celle du Pinet et au comice agricole.

Il a de qui tenir !

Avec un grand-père amoureux de nos montagnes et de la nature en général. Avec un grand père, qui avait tant à cœur de faire partager sa passion à sa famille, Nicolas Nieff, petit fils de Bernard ne pouvait qu'aimer la nature.

La famille Cosson tient à remercier tous les Revelois pour leur accueil et leurs soutiens dans cette grande aventure.

Initialement tenté par la gestion de la faune, Nicolas s'oriente vers l'entretien et l'aménagement de l'espace rural. BEP, bac Pro puis BTS (Travaux et aménagement paysager) en poche, il construit son expérience chez divers employeurs mais rapidement, son désir d'indépendance l'amène à monter sa propre structure **Multi Branches Paysages**.

Véronique Coiffeuse à domicile

Après 30 ans de métier, on connaît son affaire, la coiffure Homme et Femme, celle des jeunes et les moins jeunes. Les clients viennent et reviennent souvent, l'occasion de discuter, de construire une certaine intimité. Mais entre les 4 murs d'un salon de coiffure, au milieu des autres clients et des collègues, la relation reste toujours un peu limitée.



Après 30 ans de coiffure dans un salon, Véronique, avait envie de construire une relation plus personnelle avec ses clients et de mieux s'occuper d'eux.

Quoi de mieux pour qu'un client se sente à l'aise et décontracté que de venir chez lui. Véronique a donc débuté une activité de Coiffeuse à domicile et comme elle habite Revel depuis 2 ans, c'est notamment chez nous qu'elle propose naturellement ses services.

Une envie d'être bien coiffé(e), juste un coup de fil quelques jours à l'avance et Véronique

Pas le temps de s'ennuyer, le métier est varié avec la création, la réalisation et l'entretien des jardins : Plans, esquisses, schémas d'ambiance, choix les végétaux, plantation, terrassement, réalisation de murets et d'escaliers, terrasses en bois ou encore pose d'éclairages.

Un élagage délicat, Nicolas ne rechigne pas à enfile son baudrier et prendre de la hauteur, sûrement la fibre montagnarde !

Julien tondeur de moutons

Cette brebis tire la langue car elle vient d'apercevoir Julien. Elle sait qu'en 2 minutes elle va perdre les deux kilos de laine qu'elle porte sur son dos et tous les parasites qui y logent. Son pis tout recouvert de laine sera même plus propre et accueillant pour son petit. Pour peu qu'elle rate à chaque fois la venue de Julien et en quelques années c'est plus de 30 kg de laine qu'elle aurait sur le dos (un record).

Oui, Julien fait partie depuis 4 ans de la petite confédération des 250 tondeurs de moutons en France, et puisqu'il habite Revel aux Guimets depuis 1 an, vous pouvez parfaitement lui amener le mouton que vous ne manquez pas d'avoir dans votre jardin.

Comme nous ne sommes pas nombreux dans ce cas, Julien se déplace à la rencontre des 6000 bêtes qu'il tond par an. Il tond en Isère bien sûr mais aussi dans la plaine du Crau où se rassemblent de nombreux troupeaux l'hiver et en Sardaigne.

Les moutons étaient autrefois élevés pour leur laine et on avait pour cela sélectionné des races à pousse continue. Aujourd'hui cependant, le prix de la laine ayant chuté, l'éleveur paye pour faire tondre ces montons. Si il a beaucoup de bêtes il commercialisera lui-même sa laine qui partira probablement se faire filer en Chine. Pour quelques bêtes, il laissera sa laine à Julien.



TONDEUR DE MOUTONS
06 61 72 67 61
Julien VAN EE
38 420 REVEL



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

Que s'est-il passé cet été du côté de la jeunesse ?

Centre de Loisirs *Scoubidou* (6-12 ans)

Le centre de loisirs Scoubidou a ouvert ses portes du 3 au 24 juillet. 52 enfants ont été accueillis dont 6 de Saint-Jean-Le-Vieux. L'équipe d'animation était composée de Joanna, Lise, Pauline, Lucy et Vincent. Ils ont proposé un large choix d'activités : jeux sportifs, grands jeux, mobile, origami, cuisine, danse, fresque, pâte à sel... Les enfants ont également eu à disposition une quarantaine de livres sur le thème de la nature et de l'environnement de la malle Hortense.

Le bac à compost a été décoré, un jardin est né (merci à Baptiste des services techniques pour ses bons conseils et son aide).

Nous avons découvert le « scrapbooking » et les enfants ont fabriqué « un carnet voyage ».

4 sorties ont été réalisées : une journée au Bois Français avec baignade, jeux et séances de tir à l'arc. 1 journée nature à Freydières, une après midi randonnée à Chamrousse avec un guide montagne (Belledonne en marche), et enfin 1 journée passée à la Combe de Lancey pour visiter la ferme pédagogique. Les enfants ont fabriqué du beurre, fait une promenade en carriole et profité des animaux avant de pique-niquer et rejoindre le musée « La Comba au trafé »... 3 semaines bien remplies !

Ils étaient également 52 enfants inscrits à la cantine. Sylvie a servi au total 337 repas sur 3 semaines. Comme d'habitude, Sylvie était prête à essayer de nouvelles saveurs et plusieurs thèmes ont été préparés : menus du monde (parmigione, tiramisù, mechouïa, taboulé turc, paella...), menu avec les mains (brochettes, hamburger, melon...), menu local et bio.

Joanna, directrice du centre cet été a proposé des goûters bio durant tout le mois de juillet.

Activités Ados (11-17 ans)

Activités extra-scolaires :

Deux réunions de préparation du camp 11-14 ans ont été proposées (une à Revel et une à Chamrousse). 4 révolois ont participé. Destination choisie : Espagne ! Une fois tous les participants inscrits au séjour, nous avons réalisé une après-midi de cours d'Espagnol (ils étaient 12 révolois et 2 chamroussiens) et une préparation de matériel (ils étaient 10)

Et en juillet ?

Camp à Pineda de Mar en Espagne, du 2 au 10 juillet (11-14 ans)

Quelle aventure ! L'Espagne !

14 jeunes de Revel (dont 1 de Saint-Jean-le-Vieux) ont participé au séjour en Espagne, accompagné de 12 chamroussiens. Et le mélange a été parfait !

Au programme : plage, piscine, jeux, farniente mais aussi... fly fish, speed boat (inoubliable !!), 1 journée au centre aquatique de Waterworld, 1 journée marathon visite de Barcelone (inoubliable aussi !!!), paella géante sur la plage... Que de bons souvenirs !



Rendez-vous début avril pour la préparation du camp de l'été prochain ! *Mais où iront-nous ?*

En attendant, le diaporama du camp sera diffusé début octobre. Les participants recevront une invitation par courrier.

Et du 15 au 24 juillet :

Au total, 19 jeunes ont participé aux activités.

Tournoi de foot : 3 revélois + 15 jeunes du Balcon de Belledonne se sont retrouvés pour un match de foot à Saint-Martin d'Uriage sous une chaleur caniculaire !!

Bois Français + aviron : ils étaient 3 à s'essayer à l'aviron, 1 par bateau à faire une course d'une rive à l'autre.

Cinéma : Les aventures de « Harry Potter » et « Public Enemies » avec Johnny Depp ont attiré 7 jeunes.

Walibi : 12 revélois ont rejoint les jeunes de Vaulnaveys et de La Combe de Lancey pour une journée sensation.

L'atelier Scrapbooking a réuni 5 jeunes dont 2 garçons qui ont apprécié cette activité et réalisé de beaux travaux.

Et enfin, pour finir en beauté, une après-midi au Bois Français pour une séance de biathlon : VTT + tir à la carabine Laser avec parcours de rapidité. Nos 7 participants se sont concurrencés par équipe de 2. Une belle après-midi !

Malheureusement, le tournoi de thèque et la course d'orientation ont été annulés par manque d'inscrits.

Année 2009 - 2010

Le programme des 6-12 ans : le centre de loisirs *Scoubidou*

Le centre de loisirs « Scoubidou » accueillera les enfants âgés de 6 à 12 ans (CP-6^{ème}) de 8h à 18h, pendant les vacances suivantes :

- En automne : Du 26 au 30 octobre.
- Au printemps : Du 12 au 16 avril.
- En été : Du 5 au 23 juillet

Les inscriptions auront lieu les lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 octobre de 14h à 18h et le mercredi 7 octobre de 10h à 12h au service animation. (Les programmes seront distribués à l'école et seront disponibles en mairie)

Les enfants seront encadrés par des animateurs BAFA, qui leurs proposeront des activités variées : manuelles, sportives, jeux ... Des activités régulières hebdomadaires encadrées par des intervenants spécialisés sont en général proposées le matin. Une sortie loisir est proposée chaque semaine.

Le programme des 11-17 ans (collégiens - lycéens)

Le ski-surf du samedi après-midi

10 sorties de janvier à mars à Chamrousse : les 9, 16, 23 et 30 janvier, les 6 et 13 février, les 6, 13, 20 et 27 mars.

Les inscriptions auront lieu fin novembre (plus d'informations dans les Brèves de début novembre)

- Pour les 14 ans et plus, comme les années précédentes : sorties en autonomie.
- Pour les collégiens jusqu'à 14 ans, sorties encadrées par des parents bénévoles (ROC)

Séjours et camps

Comme chaque année, des camps seront organisés :

Camp d'hiver (du 13 au 20/02) proposé par la Communauté de Communes.

Camp multi activités à définir par un projet avec les 11-14 ans début juillet

Camp à définir par un projet avec les 14 - 17 ans (mi-juillet)

Activités et sorties

Des stages et des sorties pendant les vacances scolaires (Automne, février, printemps et juillet) mais aussi en période scolaire seront proposés aux jeunes de 11 à 17 ans. Vous aurez les détails dans chaque « Bulletin des Jeunes »

Le « Bulletin des Jeunes » sera envoyé régulièrement durant l'année scolaire 2009-2010 directement aux jeunes nés de 1992 à 1998. Ceux qui ne le reçoivent pas (notamment les jeunes nés en 1998) peuvent se faire connaître en mairie au service animation afin de recevoir les suivants.

Les coups de pouce

Les jeunes de Revel et de Saint-Jean le Vieux âgés de 16 à 20 ans peuvent demander une aide à la mairie pour un projet de départ autonome en vacances (accompagnement de projet et/ou aide financière). Le projet pourra se dérouler durant les vacances scolaires.

Cet été 3 jeunes ont bénéficié d'une aide :

- Céline, parti avec des amis une dizaine de jours faire le tour du Mercantour,
- Lucy, parti une semaine en Espagne avec une amie,
- Caroline, parti au Chili 1 mois et demi dans le cadre de ses études et pour ses loisirs.

Plus de détails seront donnés lors de la soirée Coup de Pouce, prévue pendant les vacances de Printemps.

Renseignements auprès d'Emilie au Service Animation au 04 76 89 86 00

Mail : service-animation@revel-belledonne.com

8 jours itinérants en Espagne

Il était une fois deux copines, Lucy et Violaine, qui avaient envie de voyager. Elles décidèrent alors de partir 8 jours en itinérant en Espagne pendant le mois d'Août, avec l'aide financière du projet coup de pouce de Revel pour Lucy et celui de St Martin d'Hères pour Violaine. Après quelques semaines de préparation (réservation du billet d'avion, de l'auberge de jeunesse, des campings, etc.), elles se retrouvent enfin dans l'avion, direction Barcelone !

Nous voilà arrivées à l'aéroport. Il fait très chaud... Mais pas le temps de se reposer, direction l'auberge de jeunesse où l'ambiance se révélera géniale : on rencontre des jeunes, l'accueil est sympa. Une fois installées, nous explorons Barcelone pendant 2 jours. Nos coups de cœur : le marché de « la boqueria » avec ses fruits colorés et ses délicieux jambons de pays, le parc Guell, de l'architecte Gaudi et bien sûr les Ramblas, avec leurs statues vivantes... Nous passons souvent par la plage car la température nous l'oblige.

Deuxième étape: la ville de Sitges, très jolie et très dynamique, surtout le soir ! L'ambiance du

camping est mouvementée, mais on finit quand même par arriver à dormir. Le programme de cette étape est plus reposant : plage, piscine et visite de la ville, avec ses maisons blanches et ses petites rues fleuries très agréables.



La dernière étape est la ville de Tarragone. Deux choses sont au programme : premièrement, visite de la ville, bien sûr, dont la partie médiévale mérite d'être découverte, ainsi que ses places accueillantes et ses très belles plages. Deuxièmement, une journée bien remplie au parc d'attractions « Port Aventura », à 10 minutes en train de la ville. Amateurs de sensations fortes, nous vous le conseillons !

Après cette courte aventure, nous devons rentrer à Grenoble et pour cela, nous prenons le bus, le train, l'avion puis la navette.

Pour finir, nous avons quelques astuces pratiques à vous faire partager : Tout d'abord, l'Espagne, pays de fête, ne lésine pas sur les jours fériés... Ce qui signifie pour nous une pénurie de bus et de magasins ouverts, ce qui peut parfois se révéler gênant... Alors renseignez-vous bien.

Ensuite, comme vous le savez, ce pays est très chaud... N'oubliez donc pas la crème solaire, les bouteilles d'eau, les escales baignade, et les grands sacs plastiques pour pouvoir vous asseoir dans les campings car il n'y a pas d'herbe !

Enfin, amusez-vous, et n'hésitez pas à partir à l'aventure !

Lucy MIGNOT

Des effets de la mondialisation au Chili

Cette année, j'ai eu l'opportunité de partir au Chili faire un stage dans une organisation environnementale. L'association s'appelle Les Protecteurs de la Terre, et est basée dans un bourg nommé Los Sauces, dans l'Araucanie, région au Sud de Santiago. Avec le petit coup de pouce de Revel, j'ai fais quatorze heures d'avion en direction d'un monde à priori totalement différent.

En arrivant, on est immédiatement surpris par la « forêt ». Pas une forêt, mais des alignements



d'arbres sans âme, plantés dans une terre privée de sa force, et nourris de produits chimiques. On a beau essayer d'éviter tout ethnocentrisme, la comparaison avec la forêt de Belledonne s'impose ostensiblement.

L'Araucanie est jalonnée de millions d'hectares de plantations d'espèces exotiques, en particulier le pin et l'eucalyptus. Ces plantations ont un impact écologique catastrophique sur l'environnement. Elles acidifient la terre, assèchent les nappes phréatiques et en raison des épandages d'insecticides et d'herbicides, elles rendent inutilisable la terre pour toute autre utilisation agricole et affectent la santé des populations locales. Le pire est sans doute que certaines de ces plantations possèdent la certification FSC, la plus reconnue sur le marché actuellement.

Cette exploitation forestière à outrance a débuté durant la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1999). Après le coup d'état du 11 septembre 1973, ce dernier a instauré une politique économique néo-libérale grâce à laquelle le Chili est considéré aujourd'hui

comme « la Suisse de l'Amérique Latine ». Malheureusement le pays souffre de cette maladie très répandue qu'est l'inégalité. Quelques familles se partagent tous les pouvoirs et richesses des exportations, laissant la majorité de la population dans la pauvreté et la précarité. Les relations de proximité, entre pouvoirs économiques, médiatiques et politiques sont trop fortes pour garantir une véritable démocratie. Ainsi, le propriétaire du groupe de presse le plus influent du Chili, en possède également les plus grosses entreprises forestières. De la même façon, les anciens présidents se retrouvent à la tête de groupes économiques puissants après leur mandat. Dans ce contexte, l'intérêt collectif peut-il être au centre des débats politiques ?

J'ai aussi eu l'occasion de travailler avec les Mapuche, peuple indigène de la région, l'un des seuls d'Amérique Latine à avoir repoussé les Espagnols au XIVème siècle. Ils furent cependant envahis par les Chiliens un siècle plus tard, qui leur prirent 95% de leur territoire.

« Mapu » en Mapugundun, signifie « Terre », et « Che », signifie « gens ». « Les gens de la Terre ». Pour eux la terre représente tout, ils la cultivent pour se nourrir et lui attribuent une signification spirituelle. Il existe aujourd'hui de fortes tensions entre l'état, les entreprises forestières et communautés mapuche.

Principalement parce que les plantations forestières rendent leur vie impossible, et aussi parce que depuis quelques décennies, les Mapuche tentent de récupérer leurs terres à l'aide de moyens parfois violents. Beaucoup d'activistes sont considérés comme terroristes alors que leurs revendications restent un problème social et historique.

Par ce voyage, je me suis rendu compte que rien n'est simple en Amérique du Sud, et qu'en même temps nous ne sommes pas étrangers à ces problèmes, puisque les exportations sont destinées à nourrir notre boulimie de consommation d'occidentaux.

Caroline Maillet

La suite sur le site <http://www.revel-belledonne.com/Nouvel-article,309.html>

Tour du Mercantour

Salut les Revélois !

En ces terribles temps de rentrée, je viens vous raconter un petit bout de mes vacances!

Je suis partie, du 21/07 au 01/08, avec 5 amis et avec l'aide du projet coup de pouce, faire une randonnée itinérante sous tente dans le parc du Mercantour!

Donc, on prend nos sacs à dos, nos chaussures et on part depuis le refuge de la Madone de Fenestre, lieu de départ de nos péripéties. De là, on se dirige vers le refuge de Nice en passant par le Pas du Mont Colomb et on croise notre premier chamois, un petit curieux pas peureux!

Le lendemain, nous passons la baisse de Basto en traversant un grand névé. Arrivés au sommet, on dévale le pierrier de l'autre côté car c'est l'heure de la pose de midi! L'après-midi, on monte à la baisse de Valmasque (accompagnés par les chamois et bouquetins qui ne nous quittent plus depuis le premier jour !), on traverse la vallée des Merveilles afin de voir les gravures rupestres présentes dans cette vallée et on plante nos tentes non loin du refuge de Valmasque.

Notre objectif du lendemain est le Mont Bégot, un sommet à 2872m d'altitude qui est le seul endroit de la vallée où l'on peut passer un coup de téléphone! Puis, on longe les lacs du Basto et on descend vers le village de Castérino, lieu où doit se faire notre ravitaillement de nourriture.

Et là, horreur et damnation!!! Il n'y a pas de bombonnes de gaz au ravitaillement... on compte nos repas froids ... aïe, on n'en a pas assez pour finir notre tour qui impliquait un passage délicat en Italie! Tant pis, on change de programme, décision est prise de retourner à la Madone de Fenestre mais hors de question de passer par le même chemin. Le lendemain, le retour se fait par le pas de la Fous, col à 2828m d'altitude en haut duquel tout un troupeau de bouquetins se moque de nous!

Pour la descente, nous glissons en ramasse sur les nombreux névés. Finalement, nous arrivons, le lendemain, à la Madone de Fenestre, fatigués mais heureux!

Vivement les prochaines vacances!

Céline Belleville



MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Ecole

La rentrée 2009/2010

Le 3 septembre 2009, 205 enfants de Revel et de St Jean le Vieux sont rentrés à l'école de Revel.

Stéphane Jacquier (directeur de l'école maternelle) accueille 20 enfants en petite section, Michèle Lacoque 21 en moyenne section, Agnès Féjot-Maquet (3/4 temps) et Philippe Berthier (1/4 temps) 28 en grande section.

En élémentaire, Françoise Gros accueille 22 CP, Sonia Faure et Sophie Quinsat 25 CE1, Sandrine Rey (directrice) et Ingrid Sgarra 22 CE2, Aldric Bertoncelli 22 CE2/CM1. Christine Zampa assure trois jours par semaine le remplacement en CM2 d'Audrey Lerouxel (en congé maternité), Philippe Berthier s'occupant de cette classe un jour par semaine. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Cécile Vareille qui prend en charge 20 CM1/CM2.

Pendant les vacances des revelois...

Les classes de CM2 et de CP ont été refaites. L'entreprise Molinari a réalisé la peinture et l'entreprise ZPCV les travaux de plomberie ; Thierry Arnaud les sols en marmoleum (linoleum marbré).

Le montant des travaux s'élève à 19 035€ (entièrement pris en charge par la commune). Les travaux se sont très bien passés, tout a été fait dans les délais. Toutes les classes élémentaires sont maintenant refaites.

Merci aux services techniques, aidés par les jeunes « jobs été », qui ont déménagé les classes et réalisés pendant les vacances les travaux souhaités par les enseignants pendant l'été. Merci également au personnel qui assure le ménage (Michèle, Christiane, Roseline, Mélanie et Christine) pour l'efficacité de leur travail.

Nos enfants et leurs enseignants travaillent dans un environnement propre et agréable.

L'école en fête

Le 16 juin dernier, les élèves, les parents, les enseignants et des élus de Revel et de St Jean le vieux se sont tous donnés rendez-vous à l'école pour apprécier les projets culturels mis en forme cette année (chant, écriture, sorties en forêt, land art, sculpture) et inaugurer l'espace animé de « la fontaine » de la cour : les œuvres en céramique (terre cuite émaillée) des enfants de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1, ont été réalisées dans le cadre du projet sculpture monté par les enseignants de l'Ecole Elémentaire avec deux intervenantes plasticiennes, Valérie Bayle et Stéphanie Gravanis (Association « Matières à Expression »).



Grâce à l'intervention des services techniques (rafraîchissement du lieu et pose de la structure centrale), Valérie et Stéphanie ont pu sceller les centaines de pièces de la fresque au mortier-colle (photo de couverture).

Un grand merci à chacune et à tous ceux avec lesquels elles ont partagé cette belle aventure !

Parents et enfants ont pu également apprécier le travail réalisé par les élèves de l'école maternelle à partir de végétaux récoltés dans la nature (empreintes en terre et plâtre) avec l'aide d'Estelle Rajat, intervenante en sculpture et Land'art.

Ce fut une belle fête appréciée par tous !

Coralie Bourdelain



Le projet sculpture

Il s'agit d'une représentation symbolique de l'homme-arbre en mouvement perpétuel entre terre et ciel.

Le bandeau droit : l'homme en relation, en lien (mains, yeux, cœur, sein,...). CE1/CE2

Le bandeau gauche : mouvement de l'eau ; de l'oiseau vers...l'étoile de Miro ! CE1/CE2

Le bandeau inférieur : vie réelle et vie imaginaire sous terre (racines, eau, pierres, animaux, trésors, cœurs, lutins, doudou, vers de terre-voyelles,...). CP

Le totem central - représentation de l'arbre - superposition de morceaux d'écorces, de tranches de bois aux cernes creusées de parcours de vie, de fruits ; allusion à l'arbre qui voit, entend, écoute nos secrets,...CE2/CM1

Le mur gauche : « farandole d'animaux à la poursuite de la mouche » !

Le mur droit : le coin des fées !

Les enfants de CP ont créé des sculptures-« tipis » lumineuses (en bambou, papiers, fils,...)

Les enfants de CM1 des sculptures-« fleurs » pleines de poésie.

Les enfants de CM2 des sculptures-« arbres », corps d'expression et d'humour, à leur échelle.



Projet un peu fou !

Le projet est ambitieux mais pourquoi pas : toute une classe de l'école primaire de Revel pendant 15 jours en Mongolie au mois de juin (2010 ? 2011 ?) !

Les obstacles sont certes nombreux (financement, autorisations, encadrement, logistique sur place, etc...).

Je cherche des parents et enseignants motivés par cette aventure !



Hébergement dans un camp de yourtes à proximité d'un petit village (Tariat), au bord d'un lac (Khorgo) et d'un volcan (Horgo). Les nomades, les yacks, les chevaux. Echanges avec une école locale.

Si vous êtes motivés par ce projet audacieux contactez moi (pour « dénoncer » des sponsors potentiels par exemple !)

Henri-Pierre Chapuis
04 76 89 84 62 hpc@skpad.org

La soirée inter associative du 25 avril

1 idée saugrenue : faire une fête sans dépense financière et sans but lucratif

2 mois, l'âge d'Abigail, notre plus jeune participante,

3 mots pour le thème de la soirée : Revel, d'hier à aujourd'hui,

9 associations différentes réunies pour conjuguer leurs talents,

14 personnes le lendemain pour faire le ménage et la vaisselle,

28 desserts différents, tous « faits maison »

45 salades, quiches, pizzas et autres plats salés tous aussi savoureux les uns que les autres,

50 jours pour faire mûrir le projet,

87 ans, l'âge de Jeanne, la doyenne des participants,

170 personnes de toutes les générations qui ont eu envie de partager ce moment là !

Et... tout ce qui ne se compte pas : la convivialité, la bonne humeur, la simplicité,

mais aussi l'émotion des souvenirs et des photos, la joie de chanter ensemble, le plaisir de la danse...

Le collectif de préparation

La vie des associations

Comité des fêtes

Une Vogue peu fréquentée

Lors de la Vogue cet été, peu de Revélois sont venus. A quoi cela a-t-il tenu ? Peut-être que l'absence de feu d'artifice a contribué à cette faible fréquentation. Ou est-ce simplement que les Revélois ne sont plus vraiment attachés à cette fête ? Que cette énième fête estivale qui intervient après de nombreuses autres fêtes et manifestations de fin d'année n'attire plus les vacanciers sur le départ ?

Le comité des fêtes s'interroge sur la pérennité de la Vogue, qui demande une organisation lourde pour un intérêt qui semble aujourd'hui faiblir.

Fête de la pomme le 7 novembre

La fête de la pomme sera cette année couplée avec la fête du patrimoine organisée par l'APPAR. N'oubliez pas de ramasser vos pommes.

Comme chaque année, chacun pourra venir avec ses pommes pour les presser et récupérer l'équivalent en jus, moyennant une modique participation. Il est recommandé d'apporter ses propres bouteilles pour l'emporter...

La râpeuse fera son office et réduira en purée les pommes, les volontaires pourront faire tourner la presse, et les plus gourmands dégusteront le jus directement au sortir du presseur ! Du jus fraîchement pressé sera également mis en vente sous la forme de jus frais et de préparations à base de jus de pomme.

Un petit topo décrivant les diverses méthodes pour stériliser le jus sera aussi mis à disposition, pour ceux qui se demandent comment conserver leur jus sans que tout se transforme en cidre...

Assemblée Générale vendredi 20 novembre

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le 20 novembre à 20h30 à la Grange Freydane.

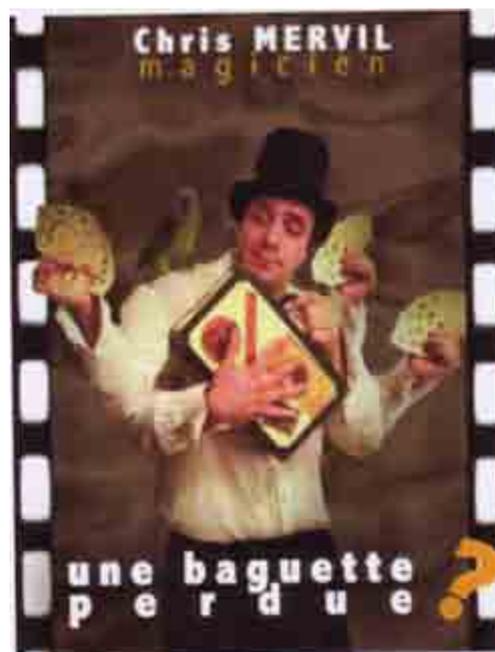
Elle se conclura autour d'une dégustation de Beaujolais nouveau. Venez nombreux, car le bureau se renouvelle partiellement : avis aux volontaires !

Nous vous attendons tous, avec votre énergie et vos idées pour faire évoluer les fêtes et les événements du village qui ponctuent l'année et rassemblent les Revélois !

Spectacle de Noël : samedi 13 décembre

La venue du père Noël est prévue samedi 12 décembre dans l'après-midi sur la place du village. Que les enfants préparent leurs lettres, ainsi ils pourront les donner directement au Père Noël !

Le traîneau accompagnera le cortège des enfants jusqu'à la salle de l'Oursière pour la suite du programme. Pour le 10^{ème} anniversaire du spectacle de Noël à Revel s'est un spectacle de magie qui sera donné par Chris Mervil : « Une baguette perdue ». Il sera suivi d'un goûter et du tirage de la tombola. N'oubliez pas d'apporter votre porte-monnaie pour la vente de billets sur la place !



APAQ

Assemblée Générale de l'APAQ le samedi 10 à 9h30 en salle du Conseil.

On évoquera cette année 2009 bien remplie, avec les repas partagés, la soirée inter associative, les ateliers réflexothérapie et massage, la conférence de Lilian Legoff « Pourquoi et comment manger bio, les 80 kg de choux râpés pour en faire un délicieuse choucroute (grâce notamment aux pommes aux oignons et aux nombreux épices).

On parlera de tout cela mais surtout de ce qu'on a envie de faire en 2010. Alors si vous êtes tenté par l'expérience, rendez-vous le samedi 10.

Le bureau

APPAR - Comité des Fêtes Fête de patrimoine

L'Appar, le comité des Fêtes, les artisans et les associations reveloises intéressés par cet événement vous invitent à venir nous rejoindre le samedi 7 novembre de 9 h à 12 h 00 pour découvrir notre patrimoine local.

Au programme :

- fabrication de votre jus de pomme avec notre pressoir..
- démonstration de battage avec la batteuse de Revel,
- Visite de notre vieux moulin à huile avec découverte de sa meule, ses presses. La casseuse de noix sera à votre disposition durant cette matinée.
- Dégustation de vin nouveau et en particulier de notre cru local.



- Artisanat local : glace, pains à l'ancienne, tonte de moutons...
- et peut être une animation de danse folklorique.

Un apéritif clôturera cette matinée.

Nous vous attendons nombreux.

ROC

Site internet officiel du Revel Omnisport Club - Section Karaté

Ca y est! On vous l'avait promis, c'est chose faite: la section Karaté du ROC a désormais son site internet officiel : <http://www.skcrevel.fr/>.

Vous pouvez y trouver des informations sur les horaires, des documents à télécharger, quelques photos de nos compétiteurs, des liens avec les sites utiles voire officiels de karaté (notamment pour les dates des compétitions)...

Le site est bien sûr en perpétuelle évolution et nous attendons vos suggestions pour l'améliorer. A vos claviers!

Isabelle PORTALES, secrétaire de la section karaté.

ROC VTT

Des cours bien remplis

Gros succès cette année encore pour les cours VTT avec 4 groupes le mercredi et un groupe orienté Descente le samedi après midi. Pour toute information contacter Claude Pierré 06 72 93 71 20.

Nouveauté cette année, un groupe se met en place pour des sorties courtes avec séances de perfectionnement technique le samedi ou dimanche matin. Contactez rossiraphael@orange.fr

Une première à Chamrousse

Le ROC VTT allié à 2 autres club de VTT se lançaient cette année avec la mairie de Chamrousse et les remontées mécaniques dans l'organisation d'une manche de coupe Rhône Alpes de VTT de descente.



Il y eu du travail pour tout le monde pour tracer cette piste de 2,5 km de long pour 300 mètres de dénivelé, avec certes l'aide d'une pelle mécanique mais pour beaucoup à la pelle et la pioche. Il fallut ensuite poser les 5 km de rubalise et installer les 45 matelas de protection.

Le samedi pour les reconnaissances et le dimanche pour les 2 manches de course, il y avait 50 bénévoles pour que tout se passe bien, avec notamment 14 « signaleurs » répartis sur tous le parcours équipés de drapeaux et sifflets.

N'oublions pas les coureurs, ils étaient 250, de minime à master à malmener leurs montures, visiblement très contents de se retrouver sur une si belle piste par un beau soleil. Certains ont déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine.

dm

AFR

La rentrée 2009 -2010

Les activités

Au cours du traditionnel **Forum des Associations** qui s'est déroulé le samedi 12 septembre, le stand de l'AFR a connu comme chaque année une affluence très importante. A ce jour, il y a 89 familles adhérentes.

Toutes les activités proposées ont démarré la semaine du 28 septembre, sauf la **guitare** dont les premiers cours ont débuté le 21 septembre.

L'activité **Théâtre Enfants et ados** a connu le succès le plus important avec 34 inscrits et l'ouverture d'un 3^{ème} créneau horaire (le jeudi de 16h45 à 18h00 salle de l'Oursière).

La **danse Hip Hop** se déroule le lundi à partir de 18h30, mais un seul groupe a été constitué au vu du nombre peu élevé d'inscrits à ce jour. Si l'un de vos enfants souhaite intégrer ce groupe, merci de contacter rapidement Patrick Mignot au 04.76.89.81.03. Ce groupe est ouvert aux enfants et ados à partir de 11 ans.

L'activité **Guitare** est complète et aucune inscription supplémentaire ne pourra être prise.

L'**Atelier Terre** animé par Estelle Rajat se



Dépannages Informatique
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
04 76 89 85 66 / 06 31 91 17 15

déroulera les lundis à 16h45 Grange Freydane (un groupe sur deux en alternance). Nous recherchons des correspondants pour cette activité. Contacter Santiago Cabezas : 04.76.77.37.19.

Le **Cirque enfants** est l'une des activités les plus anciennes de l'association et son succès ne se dément pas. Trois groupes se succèdent le mercredi matin de 9h00 à 12h00. Des correspondants sont également recherchés pour cette activité.

Le **Théâtre adultes** redémarre cette année un mercredi sur deux grange Freydane. Des places sont encore disponibles, il suffit de contacter Jean-Pierre Lasorak au 04.76.89.84.88.

Cathy Potier vous propose ses cours de **yoga adultes** le mercredi soir à 20h30 salle de l'Oursière, et les **enfants** auront un cours mensuel le samedi à 11h00. Pour tout renseignement sur les dates, vous pouvez contacter Cathy Potier au 04.76.89.85.78.

Un cours de **Sophrologie** se déroule le jeudi de 19h30 à 20h30 Grange Freydane. Il suffit de venir en début de cours pour vous inscrire.

La **Danse africaine** et le **Djembé** sont des activités qui ont démarré l'année dernière (sur un rythme bi mensuel pour la danse africaine). Cette année Magali Tocan, intervenante pour la danse africaine, vous attend tous les jeudis à 20h15 Salle de l'Oursière, tandis que Patrick et les percussionnistes du Djembé iront se perfectionner Grange Freydane le mardi soir à 20h30.

Les cours d'**Aquarelle** reprennent le jeudi 15 octobre. Ils auront lieu Grange Freydane de 14h00 à 16h00 toutes les deux semaines. Cependant, en octobre, exceptionnellement, le second cours aura lieu le jeudi 22. Pour tout renseignement, contacter Anne-Charlotte Devignes au 04.76.89.83.01.

L'activité **œnologie** vous proposera une séance mensuelle animée par un œnologue le vendredi soir en fonction de la demande. Surveillez vos mails et le site Internet de Revel-Belledonne, les dates et les thèmes y seront annoncés. Si le prix des séances peut paraître élevé, il faut souligner que c'est une occasion unique de goûter des vins de prix et d'exception que vous n'auriez jamais eu l'opportunité de boire, et tout cela dans une ambiance extrêmement conviviale. Contact pour tout renseignement : Guillaume Capron : 04.76.89.84.56.

Enfin, l'**atelier chant et voix** se déroule lui aussi une fois par mois le vendredi soir Grange

Freydane de 19h00 à 21h00. Contacter Valérie Bayle au 04.76.89.79.02 pour obtenir les renseignements et les dates des prochaines séances.

Les nouvelles activités

Pour les enfants, un cours **d'éveil à la danse** avec Magali Tocan le mercredi après-midi, un cours **d'éveil musical** le vendredi après l'école avec Laurence Benoit de Coisnac (Contact : 04.76.89.86.64), et un **atelier d'espagnol** le mercredi après-midi (Contact : Aline Croisat au 04.76.89.82.79).

Si des adultes sont intéressés par un atelier espagnol pour l'année prochaine, il suffit de contacter Aline Croisat.

Stage de danse africaine

En réponse au succès de l'activité danse africaine, et dans le souci de satisfaire chacun, l'AFR propose à présent un stage de danse africaine, animé par **Pablo et Rodolph**, danseur et percussionniste qui ont déjà partagé leur art et leur culture avec de nombreux révélois.

Ce stage aura lieu le samedi 10 et le dimanche 11 Octobre prochains sur 2 demi-journées et, comme les années précédentes, le tarif sera de 50 euros.

Inscriptions auprès de la famille GOMEZ au 04 76 89 84 16.

Photographie numérique

A partir du mois de Janvier, nous vous proposons cette nouvelle activité. Elle sera animée par un photographe professionnel nouvellement installé à Revel. De la prise de vue au traitement informatique de l'image. A partir de 16 ans.

En fonction des disponibilités de salles, cette activité pourra avoir lieu le jeudi de 21h à 22h

Des sorties 'prises de vues' seront envisagées. L'activité concernera donc tout ce qui touche à la photo numérique et plus particulièrement à améliorer ses photos. Ce sera une animation basée sur l'échange entre tous les participants. L'animateur en sera le fil conducteur et en tant que professionnel vous donnera des conseils.

Pour plus d'information, contacter l'AFR ou l'animateur directement :

Alain Callizo : 04-76-25-19-83 / 06-75-41-59-70
Site: www.ipfi.fr e-mail contact@ipfi.fr

L'Assemblée Générale : 17 octobre

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 17 octobre à 10h00 Grange Freydane.

Autour d'un café-croissants, nous vous attendons nombreux pour élire notre nouveau Bureau, parler du bilan moral et financier de l'association, et vous donner quelques informations sur les événements de cette nouvelle année.

Nous avons besoin de vous pour que l'association garde la dynamique qui fait son succès depuis de nombreuses années.

APE

L'APE pour quoi faire?

La mobilisation des parents est importante pour accompagner les projets de toutes les classes et imaginer l'école de demain.

Concrètement:

Pour l'année 2008-2009, les actions de l'APE (vente de sapins de Noël, marché aux fleurs, etc) ont permis de financer en partie les mini-séjours des classes de primaire en Chartreuse et dans le Vercors;

nous avons débattu et nous nous sommes mobilisés sur des sujets actuels liés à l'éducation de nos enfants (Fichier Base Elèves, semaine de 4 jours, la suppression du RASED).

Nous avons besoin de toutes les énergies!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Frédi MEIGNAN (le Président de l'association) au 04 76 51 90 31.

LE PERLET

Assemblée Générale annuelle du club

Quand ? Samedi 3 octobre à 10H

Où ? Salle de l'Oursière

Cette année, compte tenu des travaux de construction des locaux sociaux, l'assemblée générale et le repas traditionnel des adhérents auront lieu à la salle de l'Oursière.



Ordre du jour :

- Accueil de l'assemblée
- Bilan financier 2009 et perspectives pour 2010
- Proposition de voyage sur plusieurs jours
- Election du conseil d'administration
- Divers

3ième périple des randonneurs

Du mardi 06 au vendredi 9 octobre 2009, les sentiers Varois s'ouvriront aux randonneurs du Perlet.



24 Perlétoises et Perlétois arpenteront quelques uns des magnifiques sentiers du sud de la France.

Au programme de ce périple :

- Circuit des 25 ponts autour de Roquebrune sur Argens
- Balade sur le sentier du littoral en passant le Cap Camarat, le Cap Taillat etc..
- Balade dans le massif de l'Esterel avec des vues magnifiques sur la baie de Cannes, les Iles Lérins, la Baie de Fréjus et le massif des Maures.
- Balade au rocher de Roquebrune

Tous les ingrédients pour un excellent séjour sont dans les pataugas, alors il n'y a plus qu'à chausser et en route !

Démarrage des activités pour l'année 2009 - 2010

Toutes celles pratiquées en 2009 sont renouvelées. De nouvelles activités devraient voir le jour cette année. Une information aux adhérents sera faite en temps voulu afin de permettre les inscriptions.

Rappel des activités 2009

Activités sportives

- Randonnées en raquettes à neige
- Randonnées pédestres
- Aquagym
- Vélo
- Pétanque

Activités ludiques

- Jeux de cartes (belote - rami - tarot - bridge)
- Scrabble
- Atelier mosaïque

- Atelier couture (Tricots)

Activité intellectuelle

- Atelier mémoire

En outre le club organisera tout au long de l'année des manifestations :

- Loto
- La traditionnelle et ancestrale mondaïson
- Les voyages touristiques sur 1 et plusieurs jours
- Après-midi récréative (jeux - goûter - amusements)

Vous avez 60 ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.



Sébastien DA-RIZ
06 83 38 49 88

Belledonne Carrelage

Tél./Fax : 04 76 72 35 79
342, rue du Brocey cidex 147 - 38920 Crolles - www.belledonne_carrelage.com

La vie révéloise

État Civil...

Naissances :

- 🔗 Enzo FOURNIER : 6 avril
- 🔗 Dimitri RISSE : 16 mai
- 🔗 Mathieu SCHUSTER : 7 juillet
- 🔗 Antoine GARDIEN : 5 août

Mariages :

- ♥ Vincent PELLETIER et Valérie HOMO : 30 mai
- ♥ Quentin PELEN et Audrey PONT : 20 juin
- ♥ Xavier MAYORGAS et Valérie STRIPPOLI : 20 juin
- ♥ Jérôme DODOS et Pauline BERARD : 27 juin
- ♥ Alain SCHUSTER et Sandrine ARGOUD : 22 août
- ♥ Hugo PERVIER et Marie-Laure DAVIN : 29 août
- ♥ Thibault LE GRAND et Amélie BILLARD : 5 septembre

Décès :

- † José JIMENEZ MEGIAS : 9 mai
- † Thérèse RIVITUSO : 15 mai
- † Jean DELLA DORA : 31 mai
- † Madeleine BERNARD : 13 juillet
- † Suzanne BEAUPUIS : 15 juillet
- † Hugues JAYET : 7 septembre

Foot : ça redémarre très fort...

La jeune génération arrive et les anciens s'accrochent...

Dès le premier dimanche de septembre, il y avait affluence sur le terrain pour les premiers matches.

Belle motivation mais qui nécessite un peu d'organisation pour s'adapter à la situation : on ne dispose que d'un seul terrain, le terrain du bas n'étant certainement pas disponible avant la fin de la saison.

On va donc déborder sur le samedi matin et faire 3 groupes avec les horaires suivants :

SAMEDI 10h45 (à confirmer pour les prochaines fois): «grands» 5ème et +

DIMANCHE 9h30 : « petits » jusqu'à CM1

DIMANCHE 11h00 : « moyens » CM2 - 6^{ème}

Contacts :

Raphaël Rossi, Annick Vanderwaere et Tino Di Bella pour les «petits»,

Laurent Alemany et Jean Chabaud des «moyens»

Laurent et Jean-pierre Lasorak pour les «grands»

Pour les grands on vise un fonctionnement autonome à mettre en place au cours des prochains samedi.



Rappelons pour les nouveaux venus qu'il s'agit d'une activité libre, hors cadre associatif, sous la responsabilité des parents... et que toutes les formes de participation (suggestions, compétences ...) sont les bienvenues

A bientôt sur le terrain.

Jean Chabaud

L'automne arrive avec ses travaux de jardin et ces déchets végétaux qu'il faut éliminer.

Si les feux de végétaux sont tolérés à compter du 30 septembre et jusqu'au 15 février, rappelons nous que le broyage, le compostage ou le transport à la déchèterie leur sont préférables.

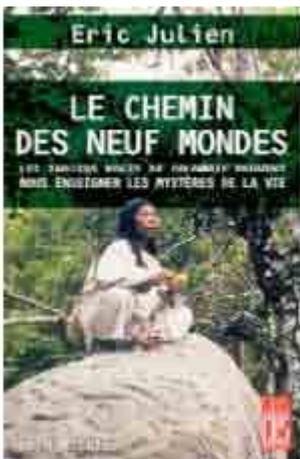
Pour toute précision, consulter le site web de Revel ou le RD80

Coup de cœur

Voici un livre qui m'a profondément touché cet été : « *LE CHEMIN DES 9 MONDES : les indiens Kogis de Colombie peuvent nous enseigner les mystères de la vie* », d'Eric JULIEN. Ce n'est pas une nouveauté, puisqu'il est sorti en 2001... Je l'avais acheté et je le gardais au chaud pour le lire à un moment qui me semblait approprié, comme un beau cadeau à s'offrir un jour ... et ce cadeau s'est avéré être un livre très profond, touchant le fond de son cœur et qui amène à une très belle réflexion :

L'histoire commence en 1985. Un alpiniste français, Eric Julien part faire une expédition dans les montagnes de Colombie. Victime d'un œdème pulmonaire, il sera sauvé par des indiens KOGIS qui sont les derniers héritiers des grandes cultures précolombiennes d'Amérique du sud. De retour à Paris, il va les oublier pendant de longues années avant de se souvenir de la demande qu'ils lui avaient formulée lors de son départ : les aider à retrouver leurs terres ancestrales qui leurs étaient petit à petit retirées au nom d'une agriculture intensive, industrielle et lucrative.

Il va donc retourner les voir et véritablement partager leur vie . Il découvre alors une société ayant su préserver une grande beauté dans ses rapports avec la nature, un peuple de sages et de philosophes qui connaissent une vie spirituelle intense, une société d'harmonie, de respect et d'échange.



Ce livre m'a fait penser à bien des sociétés qui ont vécu dans une telle harmonie, où l'homme ne faisait qu'un avec la nature, dans un entrelacement intime que rien n'avait bouleversé durant des siècles.

Ces sociétés sont aujourd'hui

oubliées et elles nous apparaissent bien obsolètes et désuètes face à au monde dans lequel nous vivons. Nous les pensions à jamais disparues et ne nous soucions pas de leur avenir. Et pourtant, nous avons beaucoup à apprendre de ces gens merveilleux. Ils nous donnent une véritable leçon de vie.

Eric Julien consacre désormais sa vie aux indiens Kogis et a créé l'association « *Tchendukua-ici et Ailleurs* » qui réunit celles et ceux qui souhaitent préserver un mode d'existence basé sur le respect et l'harmonie. Je vous encourage à visiter son site - www.tchendukua.com - Vous y découvrirez entre autres, l'opération «TIERRA» qui permet (pour un coût modique) de restituer légalement à ce peuple des terres sur lesquelles il a toujours vécu !

Soyons humbles, écoutons leur enseignement ou mieux encore, aidons-les, simplement en leur donnant un espace de vie.

Je tire ma révérence à Eric Julien qui passe sa vie à faire de si belles choses et lui donne la parole pour finir cet article. « *Notre avenir et celui des Kogis est entre nos mains. Il est de notre responsabilité d'être humain d'agir, de donner à l'autre, pour que demain reste possible* ».

Valérie HOMO-PELLETIER

Inauguration du refuge du CAF 120 ans et en pleine forme

Le rendez vous cette fois-ci ne serait pas reporté pour cause de mauvais temps. Sous un ciel sans nuage et un soleil déjà chaud, Bernard Michon a accueilli une trentaine de personnes à Freydières dès 9 heures ce 20 juillet. Direction La Pra via le lac du Crozet pour l'inauguration du refuge suite à l'agrandissement et aux travaux de réfection.

Dans le groupe de randonneur étaient présents *Jean-Jack QUEYRANNE*, Président de la Région Rhône-Alpes, *Eliane GIRAUD*, Conseillère régionale déléguée à l'agriculture, au développement rural et aux Parcs naturels régionaux et également *Georges ELZIERE*, Président de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM). Partis plus tôt ou pour certains après une nuit passé au refuge, Marc BECHET, Directeur du Comité régional du Tourisme, Nicolas Raynaud, Vice Président FFCAM chargé des activités et du développement, Bertrand Faller, Président de la commission FFCAM des refuges et chalets nous attendaient en haut en fin de matinée et aussi une centaine de personnes - élus, montagnards, gardiens, Cafistes... - montés par les Granges de Domène, la Croix de Chamrousse et les Lacs Robert, ou encore la cascade de l'Oursière pour écouter l'historique de ce bâtiment construit en 1889.

Robert Gandit, bénévole de l'équipe de Michel Jouvel, chargé des refuges FFCAM en Isère, nous a conté la construction du premier bâtiment de La Pra inauguré le 28 juillet 1889. Et parmi de nombreuses anecdotes, il précise « qu'une ligne téléphonique tirée pour l'occasion a permis d'informer la vallée de l'inauguration du bâtiment, avant un repas de deux services pour lequel le champagne avait été offert à volonté par une grande marque de ce vin ».

Robert Gandit poursuit et nous rappelle les conditions de la construction initiale. Au départ de son histoire, c'était un chalet-hôtel situé près du point où bifurquent les deux points descendant de Belledonne, érigé pour pallier l'absence de gîte permettant de desservir les belvédères principaux. *Bernard Michon* ajoute à ses propos la place centrale de l'eau dans la construction du bâtiment et le rôle de la commune de Revel à l'époque. En effet, outre le choix du terrain et l'autorisation d'utilisation du bois de la forêt communale, elle avait aussi laissée libre l'utilisation de l'eau du Doménon, canalisée au lac émeraude du Crozet. Financé par la commune de Revel, par le Conseil général de l'Isère, la commune de Revel s'était engagée à fournir le bois pour le chauffage. La construction de ce refuge pour les marcheurs de l'époque constituait un véritable progrès ! En effet, accéder à la Croix De Belledonne ou à La Grande lance de Domène nécessitaient alors un effort de plus de 2400 mètres de dénivelée !

Jusqu'en 1915, ce chalet a connu une immense popularité. Société alpines en « collectives », grimpeurs « traversant » les Trois-Pics ou explorant quelque arête peu connue, skieurs, familles ou groupes d'amis en promenade, tous ont largement apprécié ce gîte « avec terrasse » et dont l'hospitalité faisait sa renommée. D'illustres alpinistes ont laissé quelques lignes dans les livres d'or du chalet : Bérardini, Rébuffat, Terray, Couzy, Herzog ...

En 1919, suite à un incendie, la section de l'Isère du CAF avec l'aide de l'armée décide de le reconstruire et jusqu'à la fin de années 1960, le refuge n'a pas subi de transformations. Mais dans le même temps, d'autres refuges de l'Isère comme la Pilatte ou le Chatelleret sont remis à neuf, agrandis ou reconstruits et il apparaît alors nécessaire de redonner un certain attrait à La Pra.

Des travaux sont engagés en 1973 et 1974. Ils répondent principalement au besoin de réaménagement et à la mise en conformité (réagencement des dortoirs, installation de sanitaires complets, travaux d'assainissement, consolidation des murs de soutènement, création d'un refuge d'hiver et d'une salle à réchauds, apport de l'électricité et du mazout, etc.).

En 2004, un nouveau projet de réhabilitation est proposé : les travaux d'une durée de 3 ans et d'un coût total de 2,1 million d'Euros ont permis la rénovation du bâtiment initial de 1889, la mise aux normes dans le respect de l'environnement avec l'utilisation des énergies renouvelables (pico centrale), des techniques de captage d'eau et d'assainissement contrôlées, et la construction d'un nouveau bâtiment entré en service il y a deux ans environ. L'accent a été mis sur l'amélioration du confort, avec toilettes, douches, confortables, des dortoirs de capacités diverses.

Cent vingt ans après, le refuge est toujours une base d'exploration pour le massif de Belledonne. Aujourd'hui flambant neuf, il fait partie des 127 bâtiments -refuges, chalets, centres de montagne - de la FFCAM.

Jean-Jack QUEYRANNE a également rappelé le rôle de la région, dont 65% du territoire sont classés en zone de montagne. Dans le cadre de sa politique en faveur du tourisme, la région a



décidé de consacrer une attention particulière aux refuges de montagne et a participé au financement de la rénovation et l'extension du refuge CAF de La Pra.

Georges Elzière, Président de la FFCAM a fait le point sur les autres chantiers menés ces dernières années : la fédération a réhabilité 21 de ses 127 refuges depuis 2000.

Ces travaux, souvent importants, représentent un effort financier considérable pour la fédération et ils sont portés par les aides de l'Etat et des collectivités territoriales, tout particulièrement les conseils régionaux et les conseils généraux, parfois de l'Association Nationale des Chèques de Vacances et de l'Europe.

Georges Elzière ajoute « *C'est le signe que la participation de nos hébergements à l'animation touristique est de plus en plus perçue comme une nécessité économique pour les territoires de montagne. Si nous reconnaissons ce dernier aspect de la question, nous ne souhaitons pas qu'elle occulte la finalité essentielle des refuges : être des bases de découverte de la montagne et de ses activités. C'est cette finalité qui a présidé à leur création et qui depuis plus d'un siècle inspire l'action militante associative.* ».

Le refuge est désormais gardé d'avril à

septembre par Thierry Combe et Marie Bignand, qui accueillent chaque année plus de 2800 visiteurs venus passer une nuit au refuge de la Pra. Aujourd'hui doté de 90 places (et 18 hors gardiennage), le refuge de La Pra est à la fois une destination idéale pour déguster de délicieux menus ou une tarte aux myrtilles avant de redescendre, apprécier le panorama, ou passer une nuit.

Téléphone du Refuge : 04 76 89 94 60. Si vous réservez, tenez votre engagement et informez en cas de non présentation. Le reste de l'année, le refuge d'hiver -non gardé, reste ouvert et accessible aux montagnards et autres amoureux de la montagne.

Bonne randonnée !

Thierry MAZILLE

Une habitante de Pré Chabert, a trouvé, en septembre, 5 chiots dans une poubelle. En emmenant ses déchets, elle a entendu du bruit dans la poubelle et a découvert 5 chiots. 3 étaient déjà morts, les 2 autres ont été amenés d'urgence chez le vétérinaire. Un seul a survécu et elle le garde chez elle. Elle tenait à dénoncer cet acte de barbarie.



SARL QUERO Mr David MICHEL

Installation et Vente
Cuisine
Salle de bains
Parquet

Tél : 04 76 71 25 86 - TP : 06 08 71 69 66
Fx : 04 76 77 46 31 La Grange Charrière Neuve 38420 REVEL

Le comice agricole du balcon de Belledonne, vitrine de l'agriculture du territoire

Si en 2008, en raison des différentes élections, le comité d'organisation avait décidé de ne pas organiser le comice agricole, la forte motivation des Elus et des dizaines de bénévoles a permis de renouveler le dimanche 6 septembre le comice à La Combe de Lancey. Dans la fraîcheur du petit matin, tout le monde s'activait pour mettre en place au cœur du parc du château du Mas Montacol une véritable ferme géante. Et dès 9 heures, tout était prêt pour que la fête puisse commencer sous un soleil estival. Tout au long de la journée, la gent équine, bovine ou caprine et autres lamas, volailles ont vu défiler devant elle des centaines de personnes venues les admirer et des enfants hésitants à les caresser. Vaches, veaux, génisses broutards... de la charolaise à la limousine, montbéliarde, abondance ou à la belle blonde d'aquitaine, de l'âne du Poitou à celui de Provence, du cheval Percheron aux poneys de Shetland, de la brebis Grivette à la chèvre Rove, des oies de barbarie au lapin fauve de bourgogne, tous étaient présents accompagnés de leur propriétaire pour satisfaire l'émerveillement des visiteurs. Puis tout en déambulant tranquillement au hasard des rencontres et des échanges avec des professionnels ou des amis, nous avons pu également voir ou revoir une exposition d'anciens moteurs, admirer l'adresse des sculpteurs de bois ou s'essayer à battre le beurre. Enfin autour d'un repas ou en dégustant les produits régionaux proposés par de nombreux producteurs locaux, la journée fut belle et pleine d'échanges et de rencontres.

2009, un bon cru pour notre appellation locale ??

Habituellement, la vendange commence plutôt début octobre au pays mais cette année, elle a débuté avec 15 jours d'avance...

Le temps trop clément n'a pas apporté la quantité certes, mais le cru semble prometteur foi de vigneron Révélois !

Depuis des lustres, la vigne était cultivée à Revel...

Il y a encore 40 ans, elle recouvrait la totalité du versant SUD de la Tour de Sommieres, le

versant des eaux, quelques parcelles à la Bourgeat et en face coté Corps d'Uriage..

Chaque ferme avait au moins une parcelle, souvent son pressoir, ses cuves à fermentation et ses barriques. Vin rouge ou blanc, il été dédié principalement à la consommation familiale.

Chaque année les chars tirés par les vaches, sagement alignés sur la vieille route de la tour, attendaient les porteurs ramenant les grappes dans leurs bassins.

Aujourd'hui, la vigne subsiste encore sur Revel mais pour combien de temps encore ?

Seuls quelques châteaux aux noms prestigieux daignent encore cultiver ce breuvage des Dieux.. Parmi ceux ci, citons le château Guimet de la



Bourgeat, le château David de la tour, le château Odru sur Pinet

A travers cet article, L'APPAR rend un hommage tout particulier à Michel Guimet qui nous a quitté cette année. Sa vigne c'était quelque chose...

En sa mémoire, nous vous proposerons une dégustation gratuite de son Cru 2009 et ce à l'occasion de la fête du Patrimoine Révélois qui se déroulera le samedi 7 novembre sur la place du village.

Pour L'APPAR, P. Desbuisson

La fête des voisins du mont

Entre le Mont du Bas et le Mont du Haut, il est une vieille, grande et magnifique maison de famille. Elle est longtemps restée inoccupée, puis les volets se sont ouverts, de la fumée est sortie de la cheminée, des cris d'enfants se sont

élevés du jardin. C'était il y a environ deux ans. Lionel et Sophie FIAT ont réaménagé la maison familiale et s'y sont installés avec leurs deux filles Zélie et Alais puis Vanina est née en avril.



En ce dernier dimanche d'août, ils ont organisé chez eux la fête des voisins du Mont autour du four à pain allumé pour la cuisson de tous les plats apportés par les voisins.

Quelle délicieuse occasion de partager plats et recettes, fruits de la chasse ou de la cueillette et surtout de prendre le temps autour d'un verre de remplacer le trop habituel signe de main en voiture au détour d'un virage par un vrai moment convivial.

Cette belle journée fût également l'occasion de souhaiter la bienvenue à deux nouvelles familles au Mont, Dominique et Guillaume CAPRON venus de Pré Cornet et Sébastien et Marie-Lyne CROIX qui effectuent des travaux dans l'ancienne

maison de Mr et Mme Tartari avant de s'y installer.

Merci encore à Lionel et Sophie pour cette belle initiative.

Isabelle FOULARD

Les RDV de Charrière neuve

La fête du four à pain

Une bande de nouveaux arrivants motivés, un chapiteau exotique, quelques musiciens enthousiastes, des bras volontaires et une pincée de compétence culinaire : voilà la recette simple d'une rencontre réussie devant le vieux four à pain fumant !

Les présentations sont faites à Charrière neuve : que la fête commence !



Couverture – Charpente – Zinguerie Bardage – Isolation – Etanchéité – Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ – CUROT – Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

Référendum sur le service public postal

Vendredi 2 octobre après midi et samedi 3 au matin, était offert aux Revelois la possibilité de se prononcer pour ou contre le projet gouvernemental de privatisation de la poste.

Initialement organisé par la mairie, cette consultation a finalement été organisée par le « Comité départemental contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal ». En effet, la délibération relative à l'organisation a été attaquée par le préfet de l'Isère ce qui a conduit le conseil municipal à annuler cette délibération.

Entre temps, il faut savoir que « *le tribunal administratif de Grenoble a autorisé l'organisation de consultations citoyennes sur l'avenir de la Poste en rejetant le 1er octobre neuf assignations en référé de la préfecture de l'Isère demandant leur annulation* ».



Le résultat était prévisible (96,6 % de NON), ce qui l'était moins, c'était le taux de participation car avec 323 votes exprimés, on était pas si loin du score de la dernière élection européenne (500 votants sur 1040 inscrits).

C'est aussi cela la démocratie participative

Le comité d'organisation

Voyage Solidarité en Equateur

Nous sommes élèves au Lycée Marie Reynoard et il y a trois ans Mme Casset notre professeur d'Espagnol a eu l'idée folle et ambitieuse d'accompagner 25 étudiants en Equateur. Après avoir accueilli nos correspondants en Mai 2009, nous sommes prêts à partir en Février 2010.

Les 3 thèmes de ce projet sont :

- **Découverte d'une filière équitable.** Nous allons remonter le cheminement de production de la pâte à tartiner chocolat noisette commercialisée chez Artisans Du Monde : Visite des champs de cacao, rencontre des producteurs et des distributeurs.
- **Le tourisme communautaire** et échange culturel. Nous envisageons de vivre trois jours en Amazonie pour découvrir une communauté indigène et partager leur vie quotidienne.
- **Droit des femmes indigènes en Equateur** qui tentent d'avoir une reconnaissance dans leur pays. Plusieurs rencontres, dont une avec le président équatorien Mr Rafael Correa.



En plus de la participation des parents, nous avons à boucler un budget de 12 500 €. Malgré tous nos efforts et l'implication de chacun nous devons encore trouver 3000 € avant fin Octobre.

Nous sommes actuellement installés sur les marchés de Crolles et Revel, où nous vendons de nombreux produits faits maison ainsi que des tickets de tombola. Nous faisons appel à vous et à votre générosité, pour nous aider à décoller enfin, pour l'Amérique du Sud !

Contactez nous par internet à l'adresse : equateur2010@gmail.com ou envoyez vos dons au « Foyer Socio-Educatif du Lycée Marie Reynoard » 20 Rue Louis Néel, 38190, Villard-Bonnot.

Merci à tous !

Florie Guyoton

Raccommodage ... avec un fil conducteur

Tout tiendrait-il dans une bobine de fil noir ?

Le fil sorti de sa citadelle coud l'histoire, rassemble les pièces disparates. Tendue par la main, ce fil résistera t-il au temps, aux ardents rayons, aux orages, aux tempêtes, ... ?

Point d'oubli...

La main conduit la couture, le fil suit sa ligne, s'enfuit pour disparaître à son horizon.

Sa perspective est une géométrie méticuleuse; elle va et vient de point de vue en point de rencontres, ne se retourne jamais, dessine un destin de l'instant.

Nous sommes en hiver.

A la venue du froid, à la chaleur du feu, le fil est souple, se laisse faire et suit la conversation naïve des filles et des poupées.

Qui du fil ou des paroles entraîne le rythme du point ?

Les mots s'égrainent, de larmes !

Point de passé.

La piqûre sûre entraîne le fil.

L'aiguille rentre silencieuse dans la nuit, puis d'un éclat en ressort éblouie. Poussée par le doigt couvert par le dé, l'aiguille renvoie le fil d'où il vint. Là où il s'ajuste, un peu plus loin, avec les étoffes qu'il réunit.

Beauté d'un ballet hypnotique,

danses de gestes,

trances et envoûtement de la répétition,

la rêverie entraîne les images...

Egare-t-elle les pensées, dissipe-t-elle l'observation de la main, du doigt, du fil ?

L'oreille se colle à la surface de l'océan s'embarque au-delà de l'instant, elle prend le large dans le mouvement du berceau.

Les enfants jouent. La mer coud. Le vent souffle. Les voiles gonflent au dessus de l'eau, se perdent au point aveugle de sa disparition.

Ravaudé d'une solide toile le coude a perdu sa béance.

Point d'abandon.

La chemise, manche retroussée, retrouvera ses forces.

Le temps du raccommodage endort le fil noir.

Les dents coupent le fil, juste après le noeud.

L'ouvrage est fini. L'ancre jetée amarre la mémoire aux tissus.

Le fil, lien du temps, encorde au coeur le goût de cet ordre.

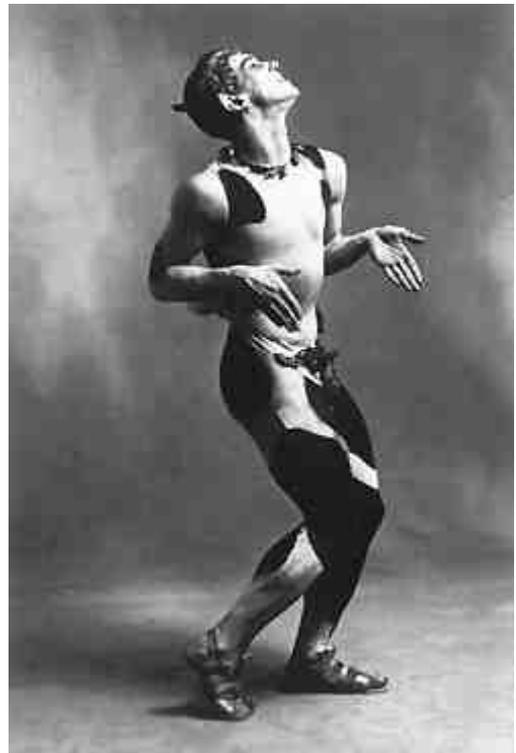
De part et d'autre de sa bobine en bois, sur sa ligne de fuites, le fil assemble trois temps Du passé, qui maintenant a vieilli, il se rapproche du présent, de ce soin donné, puis il prend le cap d'une autre vie. Le fil noir, en sourdine, emboîte le pas des rires et des intempéries.

S'habiller comme de neuf vêtu.

C'est Dimanche à la chapelle. Les manches baissées, comme les yeux se recueillent et remercient le fil d'avoir donné le sens de la mort à ceux qui perdent la vie.

Alain

*Photo Adolf Meyer
Le danseur Nijinski*



Petites annonces

- ☞ Vends grand barbecue SOMAGIC model MISSOURI 1/2 pierre de lave et plancha 3 brûleurs dont un neuf ,sur chariot complet en bon état prix neuf 229€ vendu 80 € TL 04 76 89 83 16
- ☞ Un coup de téléphone, 2 chances de faire garder vos enfants, le soir en semaine et le week end. Caroline et Hugo Maillet 04 76 89 84 60 - 06 42 23 99 41.
- ☞ L'hiver est bientôt de retour pour rouler en sécurité, vend chaînes à neige KONIG Super Magique taille 80 montage et démontage ultra rapide servies 5 fois. Notamment compatibles pour les pneus 185/80x14 205/70x13 195/70x14 205/60x15 195/60x16 225/55x14... Prix neuf 149€ vendus 50 €. Tel : 04 76 89 83 16
- ☞ Jeune apiculteur chercher terrain pour y disposer entre 3 et 5 ruches. Contact Ludovic DIDIER 06 33 03 50 45.
- ☞ Vous voulez sortir ce soir et vous n'avez personne pour garder vos enfants? Ne cherchez plus je suis disponible les soirs de semaine et les week-ends. Vous pouvez aussi m'appeler si vous avez besoin d'aide pour animer les anniversaires ou les après-midi entre copains de vos petits loups. A bientôt j'espère. Louison FOULARD 0476898248 / 0631170531
- ☞ CO-VOITURAGE : Avis aux amateurs : je souhaite partager avec des Revelois ou bénéficier d'une place pour un trajet Revel / Centre ville (vers Victor Hugo / Esplanade). Pour ce faire, contactez Delphine au : 04 76 59 70 27.



Veronique Coiffure
06.81.44.73.46

Vous voulez être belle
Changer de look
Retrouver le moral ...



Appelez-moi !!
coiffure à domicile



Agenda

Octobre

- ☞ Samedi 3 à 10h Assemblée Générale du club du Perlet, salle de l'Oursière
- Samedi 10 à 9h30 Assemblée Générale de l'Association Pour une Alimentation de Qualité, salle du Conseil.
- ☞ Du 10 au 18 Semaine du goût : menus de Belledonne à la cantine scolaire
- ☞ Mardi 13 de 16h à 20h Marché des producteurs de Belledonne à Laval, place de la mairie
- ☞ Samedi 17 à 10 h Assemblée Générale de l'AFR, Grange Freydane
- ☞ Dimanche 18 Marché fermier à la ferme de Loutas au Pinet d'Uriage
- ☞ Dimanche 18 Foire aux noix à Tencin, parc de la mairie

Novembre

- ☞ Vendredi 6 à 20h30 Assemblée Générale du restaurant scolaire
- ☞ Samedi 7 matin Fête de la pomme et du patrimoine sur la place du village à Revel
- ☞ Mercredi 11 Commémoration de l'armistice
- ☞ Vendredi 20 à 20h30 Assemblée Générale du comité des fêtes, Grange Freydane

Décembre

- ☞ Samedi 12 décembre Le Père Noël vient sur la place du village dans l'après-midi puis spectacle de magie et goûter à l'Oursière

Janvier

- ☞ A partir du 21/1 Recensement de la population
- ☞ Dimanche 24 à 17 h Concert de guitare des enfants de Revel, lieu à confirmer

